

PROVINCE DE L'EST
DEPARTEMENT DE BOUMBA ET NGOKO
COMMUNE DE YOKADOUMA
BP : 43 YOKADOUMA



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE YOKADOUMA

Etat des lieux prospectif



Août 2008

Sommaire

Sigles et abréviations.....	4
Son Excellence Paul BIYA, Président de la République.....	5
Carte du Cameroun.....	6
Message du Maire de la Commune de Yokadouma.....	7
Avant-propos.....	8
Les Conseillers Municipaux de la mandature 2007 - 2012.....	9
Introduction générale.....	12
Première partie : Présentation du cadre institutionnel.....	13
Situation géographique.....	13
Données administratives et cadre institutionnel.....	13
Organe exécutif.....	13
Organe délibérant.....	14
Historique des responsables à la tête de la commune de Yokadouma.....	15
Les moyens d'action de la mairie.....	16
Les sources de revenus de la commune.....	16
Autres sources à explorer.....	17
Les obstacles à un recouvrement optimal des revenus communaux.....	17
Les services administratifs existant à Yokadouma.....	17
Les structures socioéconomiques d'encadrement des populations.....	21
Deuxième partie : Présentation générale de la commune de Yokadouma.....	23
Le milieu physique	23
Climat	23
Hydrographie.....	23
Flore et faune.....	23
Relief et sol.....	24
Le milieu humain.....	24
Aperçu historique.....	24
Démographie	24
Organisation sociale.....	25
Troisième partie : Etat des lieux prospectif.....	29
La situation socioéconomique.....	29
Economie locale.....	29
Agriculture.....	29
Les filières agricoles porteuses.....	30
Atouts et contraintes de l'agriculture.....	32
Axes de travail à explorer dans le domaine de l'agriculture.....	33
Pêche et élevage.....	33
Elevage.....	33
Pêche.....	34
Atouts et contraintes de la pêche et de l'élevage.....	34
Axes de travail à explorer dans le domaine de l'élevage et de la pêche.....	34
Apiculture	35
Atouts et contraintes de l'apiculture.....	35
Axes de travail à explorer dans le domaine de l'apiculture.....	35

Artisanat.....	35
Atouts et contraintes de l'artisanat.....	36
Axes de travail à explorer dans le domaine de l'artisanat.....	36
Industrie.....	36
Atouts et contraintes de l'industrie.....	37
Axes de travail à explorer dans le domaine de l'industrie.....	37
Exploitation forestière.....	37
Atouts et contraintes de l'exploitation forestière.....	38
Axes de travail à explorer dans le domaine de l'exploitation forestière.....	38
Les infrastructures et équipements de loisirs.....	38
Jardin public.....	38
Les installations sportives.....	38
Bars-restaurants-hotels-night-club.....	39
Cinéma.....	39
Le tourisme.....	39
Atouts et contraintes du secteur touristique.....	40
Axes de travail à explorer dans le domaine du tourisme.....	40
Santé et infrastructures sanitaires.....	41
Atouts et contraintes du secteur sanitaire.....	42
Axes de travail à explorer dans le domaine de la santé.....	43
Urbanisme et habitat.....	43
Urbanisation.....	43
L'accès à l'eau potable.....	44
Electrification urbaine.....	45
Electrification rurale.....	45
Hygiène et assainissement	45
Axes de travail à explorer dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat.....	47
Transport et télécommunication.....	47
Le réseau routier.....	47
Le transport et la communication.....	48
La télécommunication	49
Axes de travail à explorer dans le domaine des transports et communications.....	50
Education et infrastructures scolaires.....	50
Atouts et contraintes du secteur éducatif.....	52
Axes de travail à explorer dans le domaine de l'éducation.....	54
Quatrième partie : Analyse des acteurs.....	55
Analyse institutionnelle des services administratifs publics opérationnels à Yokadouma.....	55
Axes de travail de l'appui aux services administratifs et autorités locales.....	61
Analyse institutionnelle de quelques acteurs du secteur privé opérationnel à Yokadouma....	62
Analyse institutionnelle des organisations de la société civile.....	63
Axes de travail à explorer dans le domaine des organisations de la société civile.....	64
Cinquième partie : Perspectives de développement.....	65
Conclusion	69
Bibliographie	70
Annexe	71
Présentation de l'ONG Arc-En-Ciel.....	91

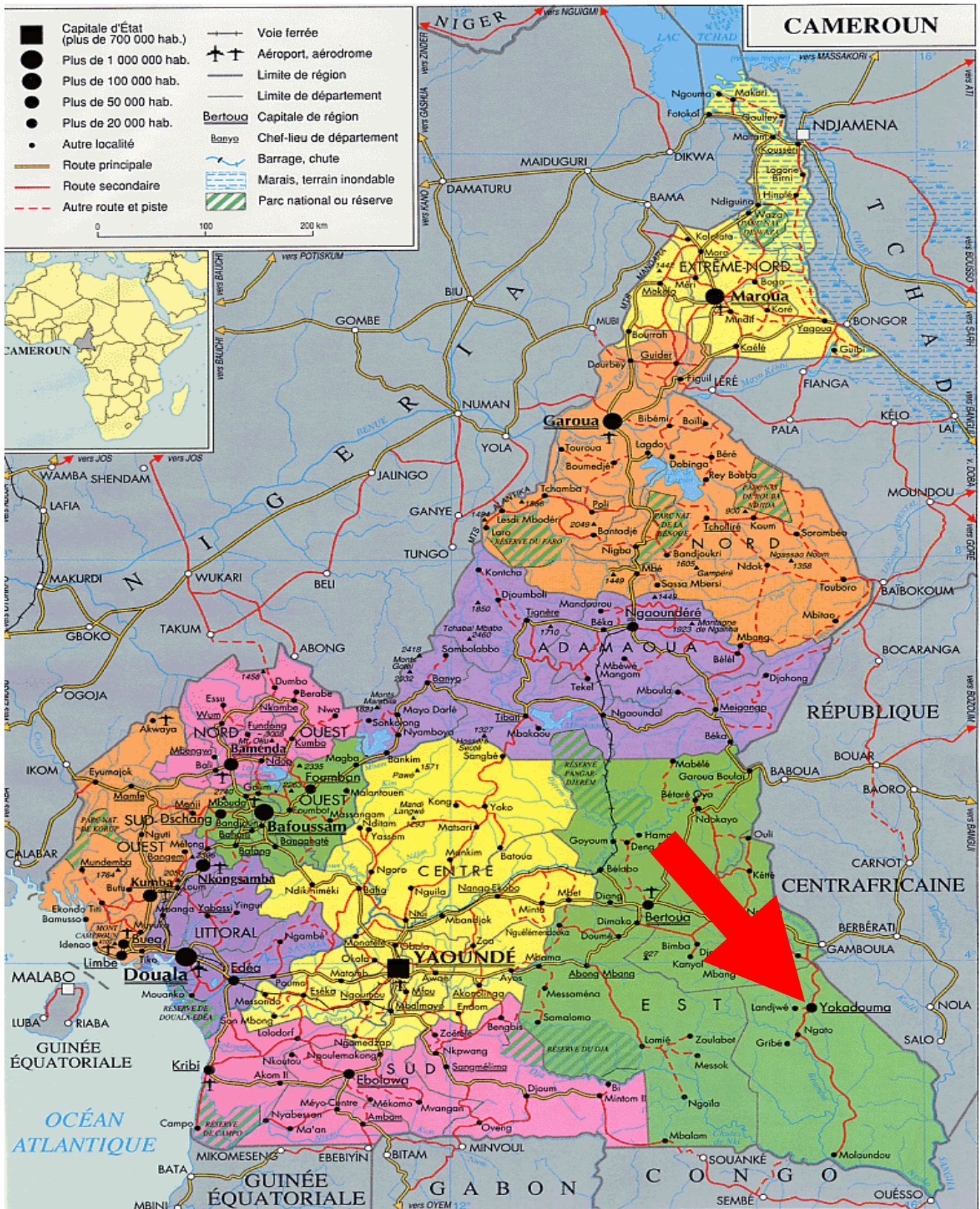
Sigles et abréviations

AFP : Alliance des Forces Progressistes
ASCOBON : Association des Communes de la Bomba et Ngoko
CAC : Centimes Additionnels Communaux
CAMTEL : Cameroon Telecommunication
CAPP Est : Centre d'Approvisionnement en Produits Pharmaceutique de l'Est
COSA : Comité de Santé
COSADI : Comité de Santé du District
CSAC : Confédération des Syndicats Autonomes du Cameroun
CSTC : Confédération Syndicale des Travailleurs Camerounais
FEICOM : Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
FIFFA: First Investment For Financial Assistance
O.N.E.L : Observatoire National des Elections
R.D.P.C. : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
RFA : Redevances Forestières Annuelles
ROSE : Réseau des ONG du Sud et de l'Est
SNEC : Société Nationale des Eaux du Cameroun
SDF : Social Democratic Front
SYNATRUC : Syndicat National des Travailleurs Ruraux du Cameroun
SYTRATAMO : Syndicat des Transporteurs par Taxi Moto
UDC : Union Démocratique du Cameroun
UFA : Unités Forestières d'Aménagement
UGTC : Union Général des Travailleurs du Cameroun
U.N.D.P : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès
U.P.C : Union des Populations du Cameroun



**Son Excellence Paul BIYA
Président de la République**

Carte du Cameroun





Message du Maire de la Commune de Yokadouma

Mesdames et messieurs,

Sous l'impulsion de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République, le Cameroun s'est engagé dans la politique de la décentralisation. Cette politique confère aux Collectivités Territoriales Décentralisées des nouvelles compétences et surtout la responsabilité de promouvoir et d'animer le développement local dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Pour y parvenir, j'ai jugé nécessaire de faire un état des lieux du territoire de la Commune de Yokadouma afin d'identifier ses potentialités et ses contraintes dans tous les secteurs socioéconomiques. La connaissance de ce contexte est une étape clé de notre stratégie de réduction de la pauvreté. Car elle permet non seulement de mobiliser et d'impliquer pleinement toutes les forces vives de Yokadouma, mais aussi de développer de nouveaux partenariats. D'où l'idée de confectionner la présente monographie qui est une véritable carte d'identité de la Commune de Yokadouma.

En la publiant, l'Exécutif communal de Yokadouma entend mettre l'information utile à la disposition de tous. Cette monographie est non seulement un outil de gestion de premier plan, mais aussi un outil de communication en vue de la promotion de notre commune.

Je voudrai d'ores et déjà inviter tous les lecteurs à se joindre à nous dans nos efforts de réduction de la pauvreté.

N'KANTIO Léon
Maire

Avant-propos

L'élaboration de cette monographie est une initiative de Monsieur N'kantio Léon, Maire de la Commune de Yokadouma qui a voulu se doter d'un document de présentation du contexte territorial dans lequel il compte inscrire son action pour mieux l'adapter aux objectifs poursuivis et aux attentes des populations. Dès le début de sa mandature, il lui est apparu utile de faire un état des lieux en explorant le passé et le présent de sa commune afin de réfléchir aux futurs possibles et souhaitables à court, à moyen et à long terme.

La présente monographie condense les informations qui permettent de mieux connaître cette commune avec ses potentialités et ses contraintes. Ces informations sont utiles à la réflexion prospective qui débouchera sur l'élaboration du plan de développement communal. L'élaboration de cette monographie est le point de départ de ce processus.

En tant qu'un outil d'aide à la décision, ce document s'adresse d'abord aux élus locaux de Yokadouma qui ont pour mission de concevoir et de mettre en œuvre toutes les actions visant la promotion et le développement socio-économique des populations de cette commune. Il permet à toute l'équipe municipale de mieux connaître leur territoire. En dehors de ceux-ci, il s'adresse aussi à tous les acteurs intervenant à Yokadouma ou désireux de le faire et aux potentiels partenaires de la commune.

Enfin, cette monographie est aussi un outil de communication, un outil de développement et de promotion de la commune de Yokadouma auprès du grand public.

Pour réaliser cette monographie, le maire de la Commune de Yokadouma a sollicité, au titre de consultant et de partenaire technique, l'expertise de l'ONG Arc-En-Ciel, une organisation non gouvernementale spécialisée sur les questions de la décentralisation, du développement local et de la coopération décentralisée. Publiée sous sa signature, Arc-En-Ciel en assume l'entière responsabilité.

Guy TALLY OSONO
Coordinateur
Arc-En-Ciel
BP : 13 321 Yaoundé
Tél/fax : 22 22 48 73
E-mail : arcenciel.as@iccnet.cm

Les Conseillers Municipaux de la mandature 2007 - 2012



N'KANTIO Léon
Maire



MPITO BIENDE Dieudonné
1^{er} Adjoint au Maire



KONDA SAMELEU Silvère
2^e Adjoint au Maire



BATIEL Grégoire
3^e Adjoint au Maire



AYENGUE Philomène
épse MENDENDI
4^e Adjoint au Maire



DALIL ABBA



LEO Naomie



ESSIKA Jean Claude



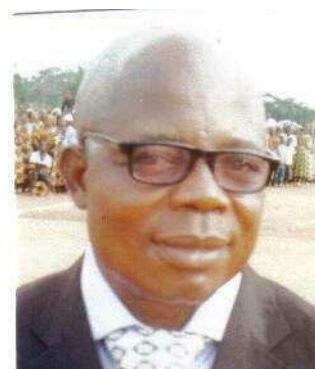
MOAPI SOBOTH Gérard



AGOUELI



ANDJIOUGUEL Alphonse



POUOB MOAMIEH David
Gervais



MENTSEPELBE
Victorien



EBOL Juliette épouse ZAMBO



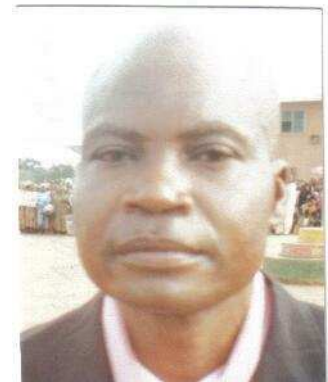
MOAZA Aimé Mathurin



TOMBA



DJUES Lazare



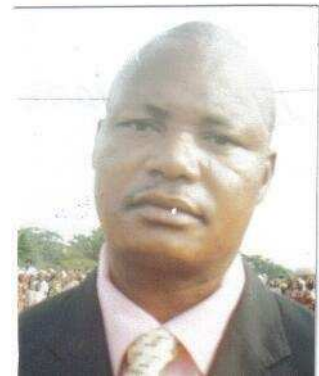
NKATH Donatien



NKOMA NKONO Jean Claude



DJAKONG Sainclair



NDJEMBES Irénée



NDJODOM Armand



ANGOULA Frédéric



PIRMA Jean Denis



BEKOUANEBANDI Eugène
Elie



EWOUL Gérard



AWOUBA MONI Remy



BANDA AKPALAKOUM
Armand



BAYAKA MEKONDJI Georges



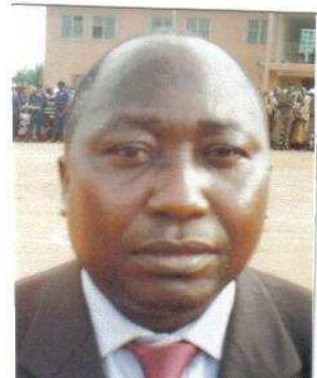
NKOUMANDO Jules



TENDE Roland



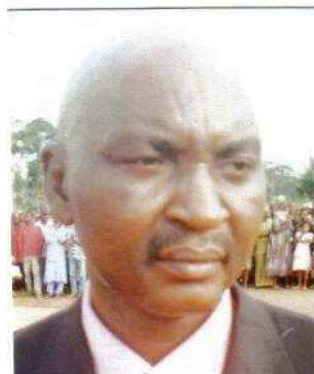
MPOUOMB MOUKOUALIYE
Valère



ZAMINGONE FILS Dominique
Félix



KUETE TSAPI Lazare



ZAMINGON Dominique



MPOMB KOL NKOAN
Edmond

Introduction générale

La politique de la décentralisation prévue par la Constitution de 1996 est devenue effective avec la promulgation, par le Président de la république, de trois lois le 22 juillet 2004, l'une d'orientation de la décentralisation et les deux autres fixant les règles applicables aux communes et aux régions. Cette politique envisage de transférer aux collectivités locales certaines compétences jusque-là détenues au niveau de l'Etat. Les pouvoirs publics réaffirment leur intérêt pour les collectivités locales décentralisées en tant qu'institutions de proximité dont le rôle est désormais d'animer et de promouvoir le développement local à côté de l'Etat. En effet, la Loi n°2004/17 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation en son article 4 précise les missions des Collectivités territoriales à savoir : « promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif ».

D'où la nécessité pour la mairie de Yokadouma de faire un état des lieux afin d'identifier :

- Ses propres forces et ses faiblesses ;
- Les potentialités et les contraintes de son territoire ;
- Les acteurs agissant dans sa circonscription, leurs actions passées, en cours ou envisagées afin non seulement de les mobiliser, mais aussi de créer des synergies et des partenariats, entre eux et avec eux, à travers des plates-formes de concertation et d'intervention pour une participation plus accrue des acteurs locaux.

En analysant son passé et son présent, en se situant dans le contexte actuel et en identifiant les acteurs et leurs projets, la mairie de Yokadouma entend bâtir son plan de développement communal. Consciente qu'à elle seule, elle ne peut assumer toutes les fonctions économiques et sociales, tout faire pour offrir des services de base à ses populations, elle devrait jouer le rôle de coordination. Car elle n'en a ni les moyens, ni la capacité. Dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage communale, elle pourrait agir selon trois procédés :

- Soit elle fait elle-même certaines actions directement en régie ;
- Soit encore elle fait faire ou elle donne à faire à des tiers tout en ayant un droit de regard ;
- Soit enfin elle laisse faire certains acteurs et bénéficie passivement de leurs réalisations.

La présente monographie s'articule autour de six parties ci-dessous :

1. Introduction générale
2. Présentation du cadre institutionnel
3. Présentation générale de la commune de Yokadouma
4. Etat des lieux prospectif
5. Analyse institutionnelle des acteurs
6. Conclusion et perspectives

Situation géographique

La Commune de Yokadouma est située dans le Département de Boumba et Ngoko dans la Province de l'Est. Elle s'étend sur une superficie de 9.533 km², et est limitée au nord par l'Arrondissement de Gari-Gombo, au Sud par le District de Salapoumbe, à l'Est par la République Centrafricaine, à l'Ouest par le District de Messock (Département du Haut-Nyong). Sa population globale est estimée à 60.000 habitants. Elle est constituée de 81 villages. La ville de Yokadouma, chef lieu de la commune et de l'arrondissement du même nom, est située à 617 km de Yaoundé, la capitale politique du Cameroun et à 300km de la ville de Bertoua, chef lieu de la Province de l'Est. Elle est subdivisée en 16 quartiers urbains.

1.2. Données administratives et cadre institutionnel

L'Arrondissement de Yokadouma a été créé en 1955, par décret n°231 du 7 juin 1955, de la transformation de la circonscription administrative de Yokadouma en Arrondissement et de l'érection de la région de Boumba et Ngoko en Département du même nom. A ce titre, elle est une collectivité publique décentralisée comprenant un organe exécutif et un organe délibérant.

• L'organe exécutif

L'organe exécutif est composé du Maire et de ses quatre adjoints tous élus au sein du Conseil Municipal pour un mandat de cinq ans renouvelables. L'Exécutif municipal actuel est dirigé par une équipe issue du double scrutin législatif et municipal du 22 juillet 2007. Il se compose ainsi qu'il suit :

- Monsieur N'KANTIO Léon, Maire.
- Monsieur MPITO BIENDE Dieudonné, 1^{er} Adjoint au Maire
- Monsieur KONDA SAMELEU Silvère, 2^e Adjoint au Maire
- Monsieur BATIEL Grégoire, 3^e Adjoint au Maire
- Madame AYGUE Philomène épouse MENDENDI, 4^e Adjointe au Maire.

Ils ont été installés dans leurs fonctions le 16 août 2007



N'KANTIO Léon



MPITO BIENDE Dieudonné
1^{er} Adjoint au Maire



KONDA SAMELEU Silvère
2^e Adjoint au Maire



BATIEL Grégoire
3^e Adjoint au Maire



AYENGUE Philomène épouse MENDENDI
4^e Adjoint au Maire

- **L'organe délibérant**

Le Conseil municipal qui est l'organe délibérant de la commune de Yokadouma compte actuellement 41 Conseillers municipaux, tous issus du parti au pouvoir, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC).

Le tableau ci-dessous récapitule les noms des différents responsables municipaux qui se sont succédés à la tête de la commune de Yokadouma de sa création à nos jours.

HISTORIQUE DES RESPONSABLES A LA TÊTE DE LA COMMUNE DE YOKODOUMA

Sources : Archives de la mairie de Yokadouma

Période	Maire	1 ^{er} Adjoint au Maire	2 ^e Adjoint au Maire	3 ^e Adjoint au Maire	4 ^e Adjoint au Maire
1960 – mai 1961	OLOKO Prosper, Sous Préfet administrateur municipal				
Mai 1961 – 29/06/1967	METINDI Jean Calvin, Député maire	WISSAMBO Jules	- JOHN Jean - OGOMGAME NDOUKA C.	SAKPAK KOUBA Jérôme, suppléant	
29/06/1967 – 27/11/1969	MINDJOS René Blaise, Secrétaire d'administration	ANDABA MOAWAK	WAFO FOALENG Augustin		
27/11/1969 – 26/11/1970	FOH Philémon, Sous Préfet administrateur municipal	ANDABA MOAWAK	WAFO FOALENG Augustin		
26/11/1970 – 12/03/1971	ETOUNDI KOA Oscar, Sous Préfet administrateur municipal	ANDABA MOAWAK	WAFO FOALENG Augustin		
12/03/1971 – 10/11/1973	ABONO Joseph Théophile, Député maire	ANDABA MOAWAK	WAFO FOALENG Augustin		
10/11/1973 – 27/10/1976	BIENDE Jules, Sous Préfet administrateur municipal	ANDABA MOAWAK	WAFO FOALENG Augustin		
27/10/1976 – 03/02/1978	ZE NDONGO Moïse, Sous Préfet administrateur municipal	ANDABA MOAWAK	WAFO FOALENG Augustin		
03/02/1978 – 1992	MPITO BIENDE Dieudonné, Infirmier diplômé d'Etat	ALOLO NGNONDI J.	MBAMBE BAH Jean		
1992 – 1996	MPITO BIENDE Dieudonné, Infirmier diplômé d'Etat	- LEMINDJEND Jasmin - MGBAKOBO David	MESSABA ASSOLO Jean	- KOUONG ZIOU Rémy - MEYELE Pierre Oberlin	
1996 – 2002	MPITO BIENDE Dieudonné, Infirmier diplômé d'Etat	- KESSAYE Bertin - LOUKLENG Joseph	KETTE DOPENOUP Daniel	ASSUEYALIGOMORIKON G Martin	
09/07/2002 – 22/07/2007	ABONO MOAMPAMB Paulin, Ingénieur des travaux de génie civil	ANDJANDA Justin	SAKPAK KOUOBA Jérôme	PARITO ALAMB Rigobert	
30/07/2008 -	N'KANTIO Léon, Agroéconomiste	MPITO BIENDE Dieudonné	KONDA SAMELEU Silvère	BATHIEL Grégoire	AYEGUE Philomène

• Les moyens d'actions de la mairie

Les services opérationnels à la mairie de Yokadouma comprennent : les services rattachés au Cabinet du Maire, le Secrétariat Général, l'Etat-civil, les services techniques, la recette municipale, la radio communale de Yokadouma (Boumba FM 100.5) et la police municipale.

La mairie de Yokadouma emploie un personnel dont l'effectif s'élève à 217 agents dont 107 directement utilisés par la mairie et 110 affectés dans différents services déconcentrés de l'Etat. Selon leur statut, ils sont repartis et affectés ainsi qu'il suit :

- 109 agents décisionnaires ;
- 108 temporaires parmi lesquels le gros de l'effectif comprend 85 enseignants vacataires 16 agents affectés à l'hôpital de Yokadouma ;
- 5 contractuels communaux ;
- 5 personnels d'appui (le Secrétaire Général, le Receveur municipal, le Fondé de pouvoir, la Technicienne de génie sanitaire, le Chef des services techniques).

Locaux administratifs de la mairie de Yokadouma sont constitués d'un bâtiment construit il y a près de 50 ans et qui ne semble plus adapté. Un nouvel hôtel de ville, fait d'un bâtiment d'un niveau est en cours de construction sur financement du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM). Actuellement les travaux sont au stade des finitions.



Vue de l'actuelle mairie de Yokadouma



Le chantier du futur hôtel de ville de Yokadouma

Outre son sommier immobilier, la mairie de Yokadouma a un parc de matériel roulant constitué de 2 camions bennes dont un seul est actuellement fonctionnel, 2 pick-up, 1 niveleuse, 2 camions de ramassage d'ordures ménagères en panne.

Les sources de revenus de la commune

Les ressources financières de la commune de Yokadouma proviennent principalement de :

- Redevances Forestières Annuelles (RFA) ;
- Des centimes additionnels communaux (CAC) ;
- Des impôts libératoires, patentes et taxes diverses ;
- Droits de place du marché municipal ;

- Loyer des bâtiments municipaux ;
- Gare routière ;
- Péage sur le bac à la Boumba ;
- Droits de permis de bâtir ;
- Droits d'occupation des parcs et stationnement ;
- Redevance faunique ;
- Etc.

Autres sources à explorer

Les autres ressources à explorer et à valoriser portent sur le développement des services publics marchands tels que :

- La construction d'un parc d'engins lourds avec auberge et restaurant ;
- La poursuite de construction des toilettes publiques payantes.

Les obstacles à un recouvrement optimal des revenus communaux

- Le manque de formation du personnel ;
- Inexistence du fichier des contribuables ;
- Négligence des petites taxes à recouvrer au profit des redevances forestières ;
- Ignorance des taxes à recouvrer par certains responsables communaux ;
- Manque de volonté politique ;
- Incivisme de certains opérateurs économiques.

Le budget communal des cinq derniers exercices se présente ainsi qu'il suit :

Année	Budget prévisionnel (en Fcfa)	Recette réalisée (en Fcfa)	Taux de réalisation (en %)
2004	2 453 529 629	896 950 499	36,56
2005	2 042 960 400	929 011 412	45,47
2006	1 441 901 759	725 930 834	50,36
2007	1 091 308 530		
2008	1 529 508 223	-	-

1.3. Les services administratifs existant à Yokadouma

La ville de Yokadouma est le chef lieu du Département de la Boumba et Ngoko, de l'Arrondissement et de la commune de Yokadouma. A ce titre, elle accueille divers services déconcentrés de l'Etat à travers les délégations départementales et les délégations d'arrondissement et diverses institutions privées. Les investigations de terrain ont permis d'identifier les structures ci-dessous :

Département ministériel/Tutelle	Services opérationnels à Yokadouma		Observations
	Services publics	Institutions privées	
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	<ul style="list-style-type: none"> - Préfecture - Sous-préfecture - Mairie - Chefferies traditionnelles - Chefferies de quartiers - Démembrement Départemental de l'O.N.E.L - Représentation d'Arrondissement de l'O.N.E.L 		
Ministère des Affaires Sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Délégation Départementale - Centre Social - Centre de Formation de la Jeune Fille « Chantal Biya » 		Centre de Formation de la Jeune Fille « Chantal Biya » est en arrêt temporaire des activités
Ministère des Domaines et des Affaires Foncières	<ul style="list-style-type: none"> - Délégation Départementale - Service du cadastre 		
Ministère de la Défense	<ul style="list-style-type: none"> - Compagnie de Gendarmerie - Brigade territoriale - Peloton mobile - Infirmerie de la garnison 		
Ministère des Postes et Télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau des Postes - CAMTEL 		
Ministère des Finances	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle financier - Recette des finances - Recette Municipale - Centre Départemental des Impôts - Brigade mobile des Douanes 	<ul style="list-style-type: none"> - Compagnie Professionnelle d'Assurances SA - Golden Insurance sarl - Colina La Citoyenne - Express Union - FIFFA 	
Ministère de la Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> - Service de Santé du District - District de Santé - Centre d'Approvisionnement en Produits Pharmaceutique Est (CAPP Est) 		
Ministère de la Justice	<ul style="list-style-type: none"> - Palais de justice - Prison centrale - Tribunal de Yokadouma - Parquet d'instances 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de Maître Adala - Etude de Maître Ngaba - Etude de Maître Bidima - Etude de Maître Bodo 	
Ministère des Forêts et de la faune	<ul style="list-style-type: none"> Délégation Départementale Poste de contrôle forestier 		

Département ministériel/Tutelle	Services opérationnels à Yokadouma		Observations
	Services publics	Institutions privées	
Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature	Délégation Départementale		
Ministère de la communication	- Délégation Départementale - CRTV centre FM TV - Boumba FM 105 (radio communale)		Boumba FM 105 est arrêté momentanément de ses activités
Ministère des Travaux Publics	Délégation Départementale		
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Délégation Départementale		
Ministère du travail et de la Sécurité Sociale	- Délégation Départementale - CNPS	Syndicats : CSTC, UGTC, CSAC, SYNATRUC, SYTRATAMO	
Ministère de l'Education de Base	- Délégation Départementale - Délégation d'arrondissement - Inspection Départementale de l'Education de Base - Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base		
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	- Délégation Départementale - Délégation d'Arrondissement - Centre d'Education et d'Actions Communautaires - Ferme de démultiplication - Poste phytosanitaire		
Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales	- Délégation Départementale - Délégation d'Arrondissement		
Ministère de l'Eau et de l'Energie	- Délégation Départementale	- SNEC - AES SONEL - Essencerie « Station Total »	De nombreux vendeurs clandestins du carburant dans la ville de Yokadouma et dans les villages
Ministère des Transports	- Délégation Départementale - 3 Gares routières Municipales (Ngatto, Moampack et Mboy) - Parc des gros porteurs	- Agence de Voyage Alliance Voyages - Narral Voyages - Syndicat des transporteurs - Syndicat des motos taximen	

Département ministériel/Tutelle	Services opérationnels à Yokadouma		Observations
	Services publics	Institutions privées	
Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille	Délégation Départementale	Délégation Départementale	
Ministère des Sports et de l'Education Physique	Délégation Départementale		
Ministère de la Jeunesse	Délégation Départementale		
Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire	Délégation Départementale		
Ministère du Commerce	Délégation Départementale		
Délégation Générale à la Sûreté Nationale	- Commissariat Spécial - Poste de sécurité		

1.4. Les Structures socioéconomiques d'encadrement des populations

L'identification des différents acteurs intervenant dans le territoire de la commune de Yokadouma et de leurs actions a permis de les classer en quatre grandes catégories à savoir :

- Les institutions sociales ;
- Les organisations de la société civile : Les associations culturelles, les associations ou ONG de développement, les syndicats, les Comités de santé, les GIC, les Unions des GIC, les comités de développement, les associations des parents d'élèves et d'enseignants ;
- Les organismes internationaux ;
- Les partis politiques.

Les institutions sociales

Dénomination	Sigle	Promoteur	Observations
Centre social		Gouvernement	
Centre des handicapés		Eglise catholique	Centre confessionnel
Ecole de développement Rural	ECODER	Para étatique (commune)	Ne fonctionne plus
Maison de la jeune fille Chantal Biya		Mairie	Seul le volet couture fonctionne tant bien que mal

Les organisations de la société civile (OSC)

Nous avons pu classer les OSC en quatre grandes catégories à savoir :

- Les Comités de santé :

La commune de Yokadouma compte un Comité de Santé de District (COSADI) à Yokadouma et 7 Comités de Santé (COSA).

- Les syndicats :

Huit organisations de ce type ont été identifiées et sont opérationnelles à savoir :

1. Syndicat des commerçants de Yokadouma
2. Confédération des Syndicats Autonomes du Cameroun (CSAC)
3. Syndicat des Transporteurs par Taxi Moto (SYTRATAMO)
4. Syndicat national des travailleurs ruraux du Cameroun
5. Union Général des Travailleurs du Cameroun (UGTC)
6. Confédération Syndicale des Travailleurs Camerounais (CSTC)
7. Union des Syndicats libres du Cameroun (USLC)
8. Syndicat National des Travailleurs Ruraux du Cameroun (SYNATRUC)

- Les GIC, les Unions des GIC et les Coopératives : (voir liste détaillée en annexe) :

Nos investigations nous ont permis de recenser 92 GIC disséminés dans l'Arrondissement de Yokadouma. Ces organisations opèrent dans des domaines divers tels que l'agriculture, l'élevage, la santé, l'habitat, l'exploitation forestière, etc.

Certains GIC se sont regroupés pour constituer des unions. 7 Unions des GIC sont actives. En outre, 3 coopératives d'épargne et de crédit (Coopec) ont été répertoriées.

- Les associations socioculturelles, les associations et ONG de développement (voir les listes en annexe)

Dans la catégorie des associations socio-culturelles, nous avons noté la présence de 20 associations des ressortissants qui sont des regroupements à base ethnique. Pour ce qui est des associations œuvrant dans le champ du développement, communément appelées « ONG » nous avons répertorié 37 organisations aux tailles et missions diverses. Certaines d'entre elles se sont constituées en réseaux. Il s'agit de :

- Réseau des gestionnaires des forêts communautaire de la Boumba et Ngoko (REGFOC) ;
- Réseau des Femmes de la Boumba et Ngoko à Yokadouma (REFABONG) ;
- Réseau des ONG du Sud et de l'Est (ROSE).

Les organismes internationaux :

World Wild Fund (WWF) est la seule organisation internationale installée à Yokadouma. D'autres acteurs internationaux interviennent de manière ponctuelle à travers des missions. Il s'agit :

- SNV
- Plan International

Les associations locales, les ONG de développement, les organisations de la société civile

- Le réseau des ONG de Yokadouma ;
- Appui à l'Autopromotion de la Femme de Boumba et Ngoko (AAFEBEN) ;
- Cercle International de Formation et d'Appui au Développement (CIFAD) ;
- Centre d'Etude et d'Appui aux Micro-projets de Développement Rural (CEAMDER) ;
- Centre d'Information et de Formation pour l'Environnement et le Développement (CIFED) ;
- ORADER
- Le Syndicat des Mototaximen ;
- Association des coiffeurs ;

Les partis politiques

Les cellules des partis politiques ci-dessous sont présentes à Yokadouma :

- Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (R.D.P.C.)
- Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (U.N.D.P)
- Social Democratic Front (SDF)
- Alliance Nationale Pour la Démocratie et le Progrès (ANDP)
- AFP (Alliance des forces progressistes)
- Union des Populations du Cameroun (U.P.C)
- UDC (union démocratique du Cameroun)

Il convient de relever que ces cinq derniers partis ne sont actifs qu'en période électorale.

Deuxième partie : Présentation générale de la commune de Yokadouma

2.1. Le milieu physique

2.1.1. Climat

La Commune de Yokadouma au Sud Est du Cameroun est en pleine forêt équatoriale. Son climat est équatorial de type forestier caractérisé par deux saisons sèches et deux saisons de pluies. La grande saison des pluies s'étend de mi-août à mi-novembre, tandis que la petite saison des pluies va d'avril à juin. La grande saison sèche se situe entre mi-novembre et mars et la petite saison sèche entre juin et juillet. Les températures moyennes annuelles oscillent entre 20°C et 28°C. La pluviométrie varie entre 1500 mm et 2000 mm.

2.1.2. Hydrographie

La commune de Yokadouma est drainée par de nombreux cours d'eau poissonneux pour la plupart dont les plus importants sont : la Boumba, la Bek, la Medoum, la Bangué, le Mempoé, Djue et la Ngoko. Dans son cours supérieur, la Bangué traverse la ville de Yokadouma. Ils connaissent des grandes crues en saison de pluies. Ces cours d'eau constituent un potentiel à valoriser soit à travers les activités de tourisme fluvial, soit par la construction de micro barrages pour l'approvisionnement des zones rurales en électricité.

2.1.3. Flore et faune

La végétation de Yokadouma est influencée par le climat équatorial de type forestier avec une présence d'une grande forêt dense. Près de 95% du territoire de la commune est couverte de la forêt. Cette forêt compte plusieurs espèces de bois précieux destinés à l'exploitation. Parmi lesquels, on peut citer le Bibolo, l'Iroko, le Sapelli, l'ébène et le Mouvingui. Les produits forestiers non ligneux tels que les champignons, les lianes, l'Okok, les plantes médicinales, les noisettes, les mangues sauvages, le rotin, les fruits sauvages, etc., constituent une autre richesse.

L'exploitation forestière se fait soit à travers des concessions que sont les Unités Forestières d'Aménagement (UFA), soit à travers les forêts communautaires et des territoires de chasse. Mais les activités humaines intenses liées à l'exploitation forestière industrielle et artisanale, souvent clandestine, et l'agriculture itinérante sur brûlis pratiquée par les populations contribuent à la dégradation de la forêt. La pression exercée sur ces ressources naturelles est faiblement compensée par les actions de reboisement. Cet état des choses affecte dangereusement le futur.

La faune terrestre vivant dans la forêt de Yokadouma compte des mammifères, des reptiles, des ruminants, des primates, des rongeurs, des nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux. On y trouve des animaux tels que l'éléphant, le buffle, le hérisson, la biche, les primates (le singe, le gorille, le chimpanzé et les babouins), le porc-épic, le varan, le lièvre, le pangolin, crocodiles, la tortue, les lézards, le sanglier, le rat palmiste, l'écureuil, la perdrix, la pintade, le toucan, le perroquet, le corbeau, etc. Parmi les reptiles, on peut citer les serpents (la vipère, le mamba vert, le boa, les lézards, etc.). Il y a aussi de nombreux insectes comme les papillons, les chenilles, les criquets, les mille pattes, les escargots, etc.

La chasse est pratiquée par les populations autochtones selon les techniques traditionnelles de piège. Tandis que les braconniers ont recouru aux armes à feu, mais leurs activités sont combattues par les services des eaux et forêts.

La faune aquatique quant à elle est aussi riche de plusieurs espèces de poissons de fleuve (carpe) et d'eau douce tels que le silure, le poisson vipère. La création des parcs et réserves par les pouvoirs contribue à la gestion durable et à la protection des espèces.

2.1.4. Relief et sol

Le relief de la commune de Yokadouma est assez plat, avec des petites élévations en collines d'une altitude d'environ 500 m. Il fait partie du plateau sud Camerounais qui couvre les provinces du Est, Centre et Sud. On y trouve deux types de sols :

- Les sols ferrallitiques et latéritiques argileux rouges ;
- Les alluvions et les sols sablonneux qu'on rencontre sur les berges du fleuve Bangué, les rivières et cours d'eau et dans les bas fonds marécageux.

Les sols de Yokadouma sont de type forestier très perméable et riche en humus, sont très fertiles et favorables à l'agriculture vivrière (manioc, banane plantain et douce, maïs, macabo, légumes, arachides, etc.) et de rente (cacao, café, palmier à huile).

En général, le sous sol de la province de l'Est est réputé riche en gisements miniers tels que de l'or, du diamant (saphir), du cobalt, etc. A côté des exploitations industrielles, se développent aussi les activités clandestines d'orpailleurs artisanaux qui favorisent le trafic des pierres précieuses.

Dans la commune de Yokadouma, on retrouve du diamant à Mobilong (Mboy). La prospection est actuellement faite par une société Coréenne, C&K – mining, en collaboration avec une société Sud-Africaine. Des premiers résultats, il ressort que le site de Mobilong serait le deuxième gisement de diamant au monde.

On trouverait également du fer dans la commune de Yokadouma, plus précisément dans la localité de Kongo non encore exploré.

2.2. Le milieu humain

2.2.1. Bref aperçu historique

L'appellation Yokadouma dérive de la déformation par les colons Allemands de « ZOK AA DOUMA » qui signifie langue vernaculaire Kaka « L'éléphant ne tombe jamais ». En effet, selon la légende, en mourant, MENKOUESS, un ancien chef et vaillant guerrier qui avait combattu les Allemands et qui avait pour totem l'éléphant (zok) s'était exclamé « Zok adouma ». C'est de là que la ville tire son appellation. La ville de Yokadouma a été créée autour des années 1900.

C'est en 1920 que la circonscription de Yokadouma est devenue une unité administrative. Et en 1959, Yokadouma a été érigé en Arrondissement du même nom avec la transformation de la région de Boumba et Ngoko en Département de Boumba et Ngoko dont le chef-lieu est Yokadouma.

2.2.2. Démographie

En 2003, la commune de Yokadouma comptait une population essentiellement agricole estimée à près de 86.892 habitants (source WWF). Cette population est constituée de plusieurs groupes ethniques autochtones repartis en deux grandes souches : les Pygmées Baka et les Bantous. Dans cette dernière souche Bantou, on retrouve les Kounabembe, les Mpou-Mpong, les Bidjouki et les Mbimou. La ville de Yokadouma regorge une population estimée à environ 25 000 habitants. Comme la province de l'est en général, la commune de Yokadouma se caractérise par son sous-peuplement consécutif aux effets conjugués d'un milieu physique forestier hostile et à l'enclavement des villages.

Dans les villages, la population est majoritairement autochtone, alors qu'elle est cosmopolite dans les grandes agglomérations telles que la ville de Yokadouma qui est un centre commercial et administratif. Outre les populations autochtones, on retrouve aussi des allogènes qui peuvent être regroupés en deux catégories :

- Les allogènes d'origine Camerounaise : il s'agit des ressortissants des autres départements de la province de l'Est (Haut Nyong, Kadey, Lom et Djerem) et des autres provinces du Cameroun ;
- Les populations de nationalité étrangère : les Centrafricains, les Congolais, les Tchadiens, les Maliens, etc. On note aussi la présence de quelques commerçants Mauritaniens.

Concernant la mobilité spatiale de la population à l'intérieur de l'arrondissement, les facteurs qui l'expliquent sont de plusieurs ordres :

- Le déplacement des villages vers la ville de Yokadouma essentiellement pour les élèves qui accèdent à l'enseignement secondaire ;
- L'arrivée massive des ressortissants de la RCA, de la République Démocratique du Congo, de la République du Congo et du Tchad est due aux multiples conflits armés que ces pays connaissent.
- L'exode rural des jeunes vers les grandes villes (Bertoua, Yaoundé, Ngaoundéré) pour diverses raisons : la quête d'un hypothétique emploi faute de perspectives au village, l'attraction de la ville ou pour des études. Ce mouvement vide les villages de la force du travail à cause des conditions de travail difficiles ;
- Enfin l'exode urbain vers les villages qui concerne ceux qui perdent un emploi (les déflatés) ou qui vont à la retraite.

2.2.3. Organisation sociale

Le pouvoir traditionnel et l'organisation de la famille

La commune de Yokadouma compte 81 villages qui ont chacun à sa tête un chef traditionnel de 3^e degré. Ces chefferies sont regroupées en 3 cantons correspondant aux chefferies de 2^e degré :

- Le canton Bidjouki,
- Le canton Mpou-Mpong ;
- Le canton Kounabembe.

En principe, les chefs sont désignés coutumièrement par succession déterminée par testament du chef défunt qui a créé la dynastie ou par la cour royale. Le Ministère de

l'administration du territoire qui a la gestion des collectivités territoriales décentralisées prend acte et entérine le choix. Ils peuvent être considérés comme des auxiliaires de l'administration. Chaque chef est entouré de notables qui font office de conseillers du Chef et de la cour. Il convient de relever que la désignation des chefs fait l'objet des conflits de succession. Car la passation de pouvoir ne se fait pas toujours automatiquement de père en fils, mais plutôt à l'intérieur du clan d'une grande famille à l'autre. Cette situation à l'origine des blocages dus aux contestations explique les longues périodes de vacance de pouvoir observée dans divers cantons de Yokadouma. Mais comme chez beaucoup de peuples de forêt, le rôle du chef traditionnel perd de plus en plus de son importance. L'autorité du chef est diluée car il n'a pas de caractère coercitif.

La famille, appelée communément « Ndja bot », est constituée des personnes descendant d'un même patriarche ou d'un même clan. Elle est sacrée. Il ne peut y avoir de mariage entre les membres d'un même clan. Si toute la progéniture peut prétendre à l'héritage du géniteur, généralement ce sont les enfants de sexe masculin qui reçoivent une grande part, sinon tous les biens en héritage. On constate aussi que la succession se fait de père en fils. Le plus souvent, c'est l'aîné des garçons qui devient le chef de famille et succède au père défunt ou en incapacité physique (due à la maladie ou à la vieillesse).

Le mariage

Le rituel de mariage se fait en deux moments. Le mariage traditionnel qui consiste au versement, par la famille du futur époux, de la dot à la famille de la future épouse. Cette dote est constituée de bien en nature (machette, pagnes, couverture, cigarette, vins, ustensiles de cuisine, nourriture, etc.) et de l'argent en espèces. Le montant de la dote est négocié et fixé de commune entre les deux familles. Ce montant tourne est d'environ 300.000 Fcfa. Mais au cours de la cérémonie de versement de la dote, d'autres rituels viennent grever ce montant. Cette étape précède le mariage à l'Etat-civil et à l'église. Ici l'homme est le chef de famille. Cependant, il convient de noter que le mariage ne se fait pas à l'intérieur d'un même lignage.

Les langues

Les dialectes autochtones parlés sont : Baka, Mpiémo, Mpou-mpong, Kounambembe. A cela s'ajoute les langues allogènes parlées surtout dans la ville de Yokadouma : Kaka, Bangando, Mboma'a, Gbaya, Yanguéré, le « Bamiléké », le « Béti », Foulfoudé, Haoussa.

Le français et l'anglais qui sont les deux langues officielles sont pratiqués en milieu scolaire et dans les administrations publiques. La commune de Yokadouma étant située dans la région francophone, le français est aussi la langue couramment parlée dans la vie quotidienne.

Religion, croyances, us et coutumes

Sur le plan spirituel, on note la présence de deux tendances. D'une part, il y a les croyances animistes et les rites traditionnels pratiqués par les Baka. Ceux-ci vénèrent un dieu au cours des rituels mystiques d'initiation appelés « Djengui ». D'autre part, les religions et croyances d'importation à savoir : le christianisme et l'islam. Les religions d'obédience chrétienne présentent une panoplie de tendances à savoir :

- Les catholiques ;
- Les Protestants : Eglise Presbytérienne du Cameroun, Eglise Evangélique du Cameroun, Eglise Apostolique, Assemblée de Dieu ;
- L'église adventiste du 7^e Jour ;

- Les Témoins de Jéhovah ;
- La vraie église de Dieu ;
- La foi Bahaï ;
- Le Holy Ghost Revival Minutely ;
- L'Eglise Messianique;
- La Communauté Missionnaire Chrétienne Internationale ;
- La Petite Béthanie Tabernacle.

Pour ce qui est de l'islam, deux confréries ont été identifiées :

- Les Tidjani (savoir) qui associent la tradition à la religion ;
- Les soufis qui se donnent pour mission la purification de la religion musulmane.

Ces églises notamment les catholiques, les musulmans et les protestants sont actives dans les œuvres sociales (éducation, formation, santé, assistances aux démunis et aux personnes de troisième âge) et dans le champ du développement (création des points d'eau potable, des champs communautaires, financement des microprojets, etc.).

Dans le répertoire des us et coutumes, on peut citer quelques exemples, non exhaustifs, ci-dessous :

- Avant d'entrer pour la première fois dans une maison où un jeune couple a élu domicile, l'épouse offre un animal domestique à sa belle famille ;
- Les femmes ne mangent pas de la viande de certains animaux tels que les serpents ou le gorille ;
- En cas de fausse couche chez une femme, son mari paie le droit de sang à sa belle famille ;
- Les beaux parents ne peuvent pas manger dans la même assiette que leur gendre ou leur bru ;
- Le beau fils ou la belle fille ne prononce pas le nom des beaux parents et ne les appellent pas par leur nom ;
- On n'entre pas dans la maison en courant ;
- On ne se place pas sur le pas d'une porte en tenant les deux battants ;
- Le hangar devant la case ou la maison est réservé aux hommes ;
- En cas de décès d'un partenaire, le conjoint vivant porte le deuil durant une année, où il est proscrit les rapports sexuels, paie certains frais de veuvage à sa belle famille. Le port du deuil est matérialisé par les habits ou un écusson noir. La femme porte une corde noire autour des hanches ;
- Lorsqu'il y a dispute dans un couple et que la femme rejoint ses parents, pour rejoindre le foyer conjugal, l'époux doit verser certains droits à sa belle famille ;
- Quand le beau fils ou la belle fille croisent les beaux parents aux toilettes, une amende est versée à ces derniers par le gendre ou la bru ;
- En cas de naissance des jumeaux, les enfants et les parents sont gardés dans un lieu pour suivre un traitement traditionnel. Pendant ce temps, ils ne mangent que du poisson et de la viande. A leur sortie, les deux familles se retrouvent pour les réjouissances ;
- Chez les Baka, il est interdit aux jeunes et aux femmes de manger de la viande des félins, des grands singes, les serpents et certaines espèces de poissons ;
- Chez les Baka, après le décès d'un membre de la famille, les survivants abandonnent le campement.

Gastronomie

La gastronomie locale est très riche et variée en mets. Elle varie aussi selon les ethnies :

- Chez les Baka : poisson, viande et igname cuits à la braise ;
- Chez les Mpiémo : couscous de maïs aux légumes, le manioc râpé cuit dans des feuilles, la sauce gombo,
- Chez les Mpou-mpong et les Kounabembe : la sauce de viande et des feuilles de macabo à la mangue sauvage, la tisane des aubergines au plantain « kouand ».

Le Ndomba, la sauce d'arachide, le Kpem sans sel (feuille de manioc), le Mikonda, le Namowondo (met d'arachide), l'Ekomba (gâteau de maïs), etc.

Outre les mets traditionnels, les populations locales produisent aussi des boissons alcooliques du terroir. Dans ce registre, on peut citer l'odontol (alcool fort produit à base de maïs ou de vin de palme fermenté), le vin blanc dit « matango » (vin de palme et le vin de raphia).

3.1. La situation socioéconomique

3.1.1. Economie locale

Yokadouma est une commune essentiellement rurale et son économie est dominée par l'agriculture majoritairement paysanne tournée vers l'autosubsistance. Tandis que l'exploitation forestière dominée par des sociétés. Dans la ville de Yokadouma, il existe un marché municipal permanent qui comprend des hangars, des comptoirs, des boutiques et des toilettes publiques. Le commerce urbain formel et informel est concentré au sein et autour du marché municipal avec des boutiques, alimentations, bars, restaurants et la vente des vivres. Une station services dessert toute la commune de Yokadouma en carburant et lubrifiants. Il se développe aussi à côté, un commerce clandestin de carburants et lubrifiants vendus par quelques jeunes aux abords des routes rurales. La commune organise aussi un marché périodique qui se tient tous les samedis à Mboy 2. Ce marché dessert aussi la République Centrafricaine en produits vivriers. Tandis que dans les villages, les économats des entreprises forestières approvisionnent les ouvriers. Sur le plan industriel, il existe des nombreuses scieries et un site d'exploitation minière (diamant et or) en début d'activités à Mobilon.

3.1.1.1. Agriculture

L'agriculture est caractérisée ici par des petites exploitations familiales. Les cultures pratiquées sont :

- Les cultures vivrières :

Le manioc, l'arachide, le plantain, le macabo, la patate douce, le haricot, le maïs, l'igname, le melon, etc.

- Les cultures maraîchères :

La laitue, le persil, la pastèque, le gombo, le piment, la tomate, etc.

- Les cultures pérennes fruitières :

Le café, le cacao, le palmier à huile, l'avocat, l'orange, le safou, l'ananas, la papaye, le kola, la goyave, la canne à sucre. Le palmier à huile est en pleine expansion avec les investissements de moyenne importance réalisés par les élites tandis que le café est en chute depuis le désengagement de l'Etat.

- Produits forestiers non ligneux (PFNL) :

Outre les cultures pratiquées par les populations, la forêt de Yokadouma est dotée de riches potentiels de produits forestiers non ligneux à savoir : le koko, les mangues sauvages, le tondo, le poivre sauvage, les champignons sauvages, les noisettes, le Ndjanssang et divers fruits sauvages. Ces différents produits sont encore sous exploités par les populations locales.

Les filières porteuses de l'arrondissement :

La cacaoculture, le bananier plantain, les racines et tubercules, les cultures maraîchères, le palmier à huile et le maïs.

Identification des Postes agricoles et des Zones de vulgarisation de l'arrondissement :

Poste agricole	Zones de vulgarisation du Poste agricole
Mparo	Mparo
Ngolla 18 km	Ngolla 18 km, Mopouo
Moampack	Moampack, Bankouam
Mandjoue	Ngamo Nouveau, Zoulabot
Bangué	Bangué, Congo
Masséa	Masséa
Gribé	Gribé
Daar/Yokadouma	Yokadouma, Mblo 12, Djalobekoe, Mintom

Il est à noter que certains postes agricoles n'ont même pas de locaux de bureau.

Les filières agricoles porteuses

Au plan spécifique de trois des filières porteuses, les observations et analyses ont permis de ressortir les éléments suivants :

Nature des contraintes	Filières		
	Cacaoyère	Bananier plantain	Palmier à huile
Problèmes techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Vieillessement des plantations et la non régénération des plants - Non maîtrise des itinéraires techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise des techniques de multiplication des rejets 	<ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise des techniques culturales
Problèmes liés à l'acquisition des intrants de bonne qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence des pépiniéristes dans l'arrondissement ; - Eloignement des centres d'approvisionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence des pépiniéristes dans l'arrondissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement des centres d'approvisionnement en noix pré-germées.
Problèmes liés à la commercialisation des produits	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de suivi des marchés par les encadreurs agricoles ; - Non respect des normes de qualité par les producteurs et les acheteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des transporteurs ; - Absence d'un marché sous-régional ; - Inexistence des unités de transformation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Production insuffisante ; - Tendance à la spéculation des prix du litre d'huile.
Problèmes liés à l'acquisition des infrastructures, équipements et matériels agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de financement pour l'acquisition des aires de séchage et la construction des magasins de stockage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de financement pour la construction et/ou la réhabilitation des pistes rurales, des magasins de stockage et des unités de transformation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de financement pour la construction et/ou la réhabilitation des pistes rurales, des magasins de stockage et des unités de transformation.
Problèmes liés à la structuration des organisations paysannes (OP)	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des Unions et des Fédérations des GIC ; - Esprit individualiste très poussé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des Unions et des Fédérations des GIC ; - Esprit individualiste très poussé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence des Unions et des Fédérations des GIC ; - Esprit individualiste très poussé.
Problèmes liés à la gestion des exploitations agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - La non mise en place des outils de gestion par les petits exploitants agricoles (documents de gestion comptable, administrative et financière et des statistiques). 	<ul style="list-style-type: none"> - La non mise en place des outils de gestion par les petits exploitants agricoles (documents de gestion comptable, administrative et financière et des statistiques). 	<ul style="list-style-type: none"> - La non mise en place des outils de gestion par les petits exploitants agricoles (documents de gestion comptable, administrative et financière et des statistiques).

Atouts et contraintes de l'agriculture

Atouts

Les potentialités agricoles sont énormes parmi lesquelles, il convient de citer :

- Les conditions climatiques favorables à une agriculture florissante ;
- L'hydrographie abondante avec la présence des nombreux cours d'eau et des marécages. On peut facilement pratiquer des cultures à contre saison ;
- L'existence des marchés frontaliers ;
- Le dynamisme et la diversité des acteurs impliqués dans le secteur : Les groupes de base (GIC), les comités de développement des Cantons, les ONG d'encadrement, les institutions étatiques nationales et locales (SODECAO, Postes agricoles, ANAFOR) sont actifs. L'ANAFOR peut contribuer à la dynamisation de l'agroforesterie et à la domestication des plantes et arbres fruitiers sauvages. La SODECAO pourrait faciliter la fourniture des plants améliorés ;
- La forte demande en produits forestiers non ligneux peut constituer une source de revenus alternatifs pour les populations pauvres ;
- Existence de quelques vendeurs des intrants et matériels agricoles et des quincailliers ;
- Les redevances forestières importantes peuvent constituer un fonds de financement de l'agriculture au niveau local.

Contraintes

Au plan général, des contraintes générales ci-dessous peuvent constituer un frein à l'expansion de l'agriculture à Yokadouma. On peut citer :

- Le manque formation des agriculteurs. Beaucoup s'engagent par tradition ou font le choix de ce métier par défaut.
- Les terrains non mécanisables à cause de la forêt avec des souches des grands arbres ;
- Exploitation et commercialisation anarchiques des PFNL malgré l'encadrement de certaines ONG locales ;
- Méconnaissance des techniques de collecte et de conservation ;
- Méconnaissance par les populations des textes règlementant l'exploitation et la commercialisation des PFNL ;
- Les difficultés d'accès aux intrants agricoles : matériel végétal, produits phytosanitaires, petits matériels agricoles, etc. ;
- La faible organisation et le manque de structuration du mouvement paysan : il y a quelques comités de développement des Cantons et des GIC, mais ceux-ci évoluent en rang dispersé ;
- Le manque d'accès à la formation technique et à l'information sur les opportunités de financement et d'appuis ;
- Conditions de travail difficile avec l'utilisation des matériels archaïques qui limite la production au stade de subsistance (pour 90 % des producteurs) ;
- Faible maîtrise des itinéraires de production ;
- Faibles superficies cultivées par rapport au potentiel foncier existant ;
- Faible productivité des champs ;

- Enclavement des villages : les pistes d'accès aux villages sont dégradées et impraticables en saison des pluies, ce qui ne facilite pas l'acheminement des produits vers les centres de consommation.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine de l'agriculture**

- Appui à l'organisation et à la structuration du mouvement paysan ;
- Appui à la commercialisation par la création des nouveaux marchés périodiques pour faciliter l'écoulement des produits ;
- Acquisition et exploitation d'une forêt communale ;
- Renforcement des capacités des producteurs ;
- Désenclavement des villages ;
- Facilitation d'accès aux crédits et développement de la culture de l'épargne ;
- Initiation des paysans à l'agroforesterie ;
- Promotion de la culture des plantes médicinales ;
- Recensement du potentiel en produits forestiers non ligneux ;
- Appui à la mise en place des coopératives agricoles ;
- Appui à l'acquisition des intrants agricoles.

3.1.1.2. Pêche et élevage

Elevage

Comme la plupart des activités du secteur primaire, l'élevage pratiqué dans l'arrondissement de Yokadouma est de type familial et traditionnel, avec des bêtes domestiques laissées en divagation dans le village. Cette promiscuité des animaux avec les hommes pose certains problèmes d'hygiène et de salubrité dans les villages. On note deux principaux types d'élevage de petits bétails à savoir :

- L'élevage porcin :

Dans cette catégorie, on distingue les trois groupes ci-dessous :

1. Porcs de reproduction (race améliorée) ;
2. Porcs d'abattage ou d'engraissement (race améliorée) ;
3. Porcs locaux en divagation.

- L'élevage non conventionnel :

On retrouve aussi trois sous groupes dans cette catégorie :

1. Les petits ruminants : chèvres, mouton ;
2. La volaille traditionnelle ;
3. L'aulacodeculture, la caviaculture, la crécétoniculture, l'héliciculture (escargot).

NB : Cette nouvelle catégorie d'élevage est à la base des nouveaux projets pour une production pérenne. La volaille améliorée est inexistante sur le marché local. La présence de gros bétail (bœuf) est le fait des nomades Bororos en transit dans l'arrondissement.

Pêche

L'arrondissement est bien drainé avec les principaux cours d'eau que sont Bangué, Mempoe, Boumba, Bek, Medoum et Djue. La pêche artisanale est pratiquée, toute l'année, dans les cours d'eau ainsi que dans des marécages. Elle se fait à la ligne, au filet ou par barrage du cours d'eau.

L'aquaculture est la plus pratiquée avec près de 150 étangs piscicoles dénombrés, ayant chacun une surface d'au moins 60mX20m. Ces étangs élèvent essentiellement des carpes, des tilapias, des silures et des poissons vipères. Le poisson capturé est en partie consommé par les ménages et en partie vendu frais ou fumé.

Atouts et contraintes de la pêche et de l'élevage

Atouts

- La pêche peut se pratiquer durant toute l'année ;
- L'élevage est propice du fait de la disponibilité des aliments pour animaux offerts par la nature ;
- Existence d'un abattoir municipal ;
- La pêche et l'élevage constituent des alternatives pour la lutte anti braconnage ;
- Une forte demande locale et même la possibilité de vendre dans des pays voisins ;
- La commune de Yokadouma est suffisamment drainée et compte de nombreux bas fonds marécageux propices à la pisciculture.

Contraintes

- Manque de sensibilisation, d'informations, de formation technique, de structuration des éleveurs et des pisciculteurs en associations et en GIC ;
- Absence d'encadrement et de suivi par le personnel techniques des services déconcentrés de l'Etat faute de moyens logistiques (transport) ;
- Activités mal organisées et mal structurées ;
- Faible développement des activités de transformation et de conservation, d'où le nombre élevé des pertes des produits frais ;
- Enclavement des sites de production ;
- Absence de prophylaxie sanitaire dans les élevages ;
- Non maîtrise des techniques de construction des étangs (digues) ;
- Difficultés d'acquisition d'intrants : matériels de pêche, inexistance des centres d'alevinage, éloignement des centres d'approvisionnement ;
- Faible productivité des exploitations ;
- Manque de financement.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine de l'élevage et de la pêche**

- Développement des filières d'aulacodeculture, de cuniculiculture, de volaille comme alternative en vue de la protection de la faune sauvage ;
- Sensibilisation des populations en vue de l'adoption des petits élevages en claustration dans les villages ;
- Appui technique aux petits producteurs ;
- Aménagement de l'abattoir municipal ;

- Appui à la relance et au développement de la filière piscicole : Opérationnalisation des étangs piscicoles existants et création des nouveaux étangs pour la production de Tilapia, Kanga, poisson vipère, silure, etc. ;
- Formation des pisciculteurs et autres paysans de la zone en techniques de transformation et de conservation du poisson ;
- Amélioration de l'encadrement technique des producteurs ;
- Mise en place d'unités de production d'alevins.

Apiculture

Cette activité n'est pas développée dans l'arrondissement. Néanmoins, elle figure dans le répertoire des secteurs porteurs à développer.

Atouts et contraintes de l'apiculture

Atouts

- Le miel est consommé par les populations ;
- Produit utile à la pharmacopée.

Contraintes

- La rareté du miel sur le marché local : seuls les Baka fournissent des quantités faibles récoltées dans la nature.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine de l'apiculture**

- Vulgarisation des métiers apicoles ;
- Organisation de la commercialisation du miel et des produits de la ruche ;
- Initiation des paysans à l'apiculture ;
- Appui à la mise en place de nouvelles ruches.

3.1.1.3. Artisanat

L'artisanat traditionnel est assez développé avec la fabrication des objets utilitaires. Le savoir-faire séculaire se transmet par apprentissage sur le tas à travers un compagnonnage. Les objets les plus fabriqués sont :

- La vannerie : la fabrication des paniers, des nasses de pêche, des nattes de toiture en raphia, natte de couchage et natte de séchage de cacao) et des mobiliers (chaises en rotin, lits en bambou, claie) ;
- La transformation agroalimentaire : couscous, bâton de manioc, la fabrication d'huile de palme, de palmistes, du beurre de karité et du cacao.
- La sculpture sur bois pour la fabrication des instruments de musique (tamtam, tambours), des ustensiles de cuisine (mortier, pilon, spatule), des statuettes ;
- La poterie.

Atouts et contraintes de l'artisanat

Atouts de l'artisanat

- Existence du marché avec des nombreux touristes de passage dans la région ;
- Matières premières et matériaux locaux disponibles.

Contraintes de l'artisanat

- Vieillesse des artisans ;
- Manque de structures formelles de formation ;
- Absence d'ateliers de travail et de petits matériels et outillages ;
- Absence de comptoirs d'exposition – vente d'objets d'art
- Le désintérêt des jeunes pour l'artisanat ne permet pas le renouvellement des producteurs ;
- Inexistence de points d'exposition et de commercialisation au niveau local ;
- Manque d'outillage de production de bonne qualité.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine de l'artisanat**

- Formation d'initiation à l'artisanat et incitation des jeunes à la formation pour les métiers de l'art ;
- Appui à la commercialisation : création des espaces de commercialisation et d'exposition (galerie, foire, marché, etc.) ;
- Appui à l'acquisition de matériels et outillages.

3.1.1.4. Industrie

Le tissu industriel est dominé par la transformation du bois avec quatre usines :

- la CFC à Ngolla 25 km ;
- la TTS à Masséa ;
- la Green Valley (GV) à Lamedoum ;
- STBK à Sengbot.

On remarque aussi une intense activité de transformation artisanale des produits d'origine végétale. Parmi les produits agricoles transformés localement, le manioc et les noix de palme arrivent en première position. Le manioc est transformé soit en couscous, soit en bâton de manioc. Les noix de palme sont pressées pour produire de l'huile de palme et les noix de palmiste récupérées pour la fabrication de l'huile de palmiste.

Il existe aussi deux projets d'appui à la transformation des produits végétaux qui sont encore au stade expérimental :

- La transformation du cacao ;
- La transformation de la banane plantain.

Atouts et contraintes de l'industrie

Atouts

- Grand potentiel de création d'emplois ;
- Matières premières disponibles ;
- Terrains disponibles ;
- Le soutien à l'économie locale et nationale grâce au paiement des impôts et taxes divers.

Contraintes

- Faible prise en compte des règles d'hygiène dans les sites de transformation agro-alimentaires ;
- Enclavement des villages ;
- Faible couverture du réseau électrique ;
- L'éloignement des sites des centres urbains ne facilite pas l'approvisionnement des populations en produits manufacturés.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine de l'industrie**

- Appui à la création des unités de transformation (agrumes, huile de palme, manioc, etc.) ;
- Facilitation de l'acquisition du matériel de transformation (moulins, pressoirs, centrifugeuses, etc.) à travers des microcrédits.

3.1.1.5. Exploitation forestière

L'exploitation industrielle

Les forêts de Yokadouma sont riches de bois précieux tels que le Bibolo, l'Iroko, le Sapelli, l'ébène et le Movingui. Six (06) grandes sociétés forestières sont en activité : Green Valley, (à Lamedoum), Groupe Alpica Grumcam (à Mbol 2), SFEES (à Moampack), TTS (à Massa), STBK (à Sengbot).

La foresterie communautaire

Plusieurs forêts communautaires ont vu le jour dans l'arrondissement de Yokadouma à la faveur de la Loi n°094 du 20 janvier 1994. Plus d'une trentaine ont été créées et regroupées au sein du Réseau des Gestionnaires des Forêts Communautaires (REGFOC).

La coupe artisanale

A côté des industries se développe aussi la coupe artisanale et frauduleuse, à la tronçonneuse. Elle est pratiquée clandestinement par les villageois. Cette activité est combattue par les services des eaux et forêts. Des efforts de reboisement sont entrepris par des particuliers. Ainsi, au village Ebabot (Mengou), il existe une plantation de 2 000 pieds de Bibolo.

Atouts et contraintes de l'exploitation forestière

Atouts

- Des petits efforts de reboisement chez les populations, même si c'est encore marginal ;
- Fort potentiel de création d'emplois pour les jeunes,
- Le versement des Redevances Forestières Annuelles (RFA) à la mairie constitue une importante source de financement pour cette institution ;
- Contribution au développement des villages par l'appui financier à la réalisation des projets sociocommunautaires ;
- Participation des entreprises forestières à l'entretien routier ;
- Contribution à la réduction de la pauvreté.

Contraintes :

- Le manque de démocratie interne des bureaux exécutifs des forêts communautaires : pas de renouvellement des organes ;
- La déforestation et disparition de certaines essences ;
- Enclavement des villages ;
- Manque de moyen matériel et logistique (de transport) chez les gestionnaires de forêts communautaires ;
- Faible capacité de gestion (administratif, financier) chez les responsables des forêts communautaires,
- Eloignement et même disparition du gibier ;
- Peu d'intérêt manifesté par les populations pour la pratique de l'agroforesterie.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine de l'exploitation forestière**

- Organisation et structuration de l'exploitation et de la mise en valeur des ressources naturelles (PFNL) ;
- Promouvoir la culture des plantes médicinales ;
- Relance, organisation et développement de la foresterie communautaire ;

3.1.1..6. Les infrastructures et équipements de loisirs

1. Jardin public :

- Rond point Hôpital,
- Carrefour Eléphant,
- Champ des prières (susceptible d'être aménagé) ;
- Le lac municipal.

2. Les installations sportives :

- Le stade municipal de Yokadouma comprenant un terrain de football, de handball, de volley-ball et de basket-ball,
- Le stade de football du Lycée Classique de Yokadouma ;
- Dans certains quartiers de la ville de Yokadouma et dans certains villages on trouve aussi des petits terrains de sports (mini stade de football).

3. Bars-restaurants-hotels-night-club :

- Restaurant l'Ambassade
- Bar - restaurant Maxi
- Bar - restaurant Populaire
- Bar - restaurant Eléphant
- Bar - restaurant Troisième mi-temps
- Bar - restaurant Evasion
- Snack - Bar - restaurant La Caravane Bayoka
- Solution snack bar restaurant Grill Night club
- Bangué night club
- La Cachette night club
- Bars : on dénombre beaucoup de bars à Yokadouma notamment Fraîcheur, Apollo, etc.

4. Cinéma

- Vidéo club La Menana;
- Vidéo club Remy;
- Vidéo club Sunny;
- Vidéo club Harmony.

3.1.1.7. Le tourisme

La Commune de Yokadouma regorge un énorme potentiel touristique, mais qui n'est pas encore mis en valeur à sa juste mesure. Ce potentiel est constitué de riches ressources naturelles (faune, la flore, le relief et l'hydrographie), la culture (les traditions ancestrales et l'artisanat).

Parmi les sites touristiques, il y a :

- La réserve de Boumba Bek qui est un parc national ;
- Le fleuve la Boumba ;
- La chute Esok-Litoumme

Au plan culturel, la population de l'arrondissement de Yokadouma présente une diversité ethnique et culturelle. Cette population est composée de deux grands groupes ethniques : les Pygmées Baka et les Bantous. Les villages des Baka constituent aussi des attractions.

Au plan des structures d'accueil, la carte hôtelière présente deux visages à travers les établissements classés et non classés.

Dans la catégorie des établissements classés, un seul hôtel est répertorié, le Complexe hôtelier Eléphant.

Plusieurs établissements non classés formels ou informels ont été identifiés parmi lesquels lesquels de nombreuses auberges :

- Auberge Alliance ;
- Auberge la Cachette ;
- Auberge Satellite ;

- Auberge Amitié ;
- Auberge Apollo ;
- Auberge la Liberta.
- Auberge La Caravane Bayoka

Atouts et contraintes du secteur touristique

Atouts

- Le patrimoine faunique de la région ;
- La position géographique stratégique de Yokadouma au carrefour de plusieurs directions qui fait d'elle une ville de transit par excellence. Son axe routier qui mène vers les autres villes du Cameroun et vers deux pays voisins (La République Centrafricaine et le Congo) permet d'enregistrer un important flux migratoire de la population et la grande circulation des marchandises ;
- Le patrimoine culturel des peuples autochtones ;
- Existence de deux structures d'accueil de bon niveau : Complexe hôtelier Eléphant et la Cachette.

Contraintes

- Faible niveau de mise en valeur des sites touristiques existant ;
- Le mauvais état des routes et pistes menant au parc national et dans certains campement Baka rendant leur accès difficile surtout en saison des pluies ;
- Manque de formation des guides accompagnateurs ;
- Insuffisance des stratégies de communication.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine du tourisme**

- Recensement de tous les sites touristiques ;
- Elaboration d'une carte touristique ;
- Viabilisation et mise en valeur des sites touristiques existants ;
- Formation des guides touristiques ;
- Création d'une auberge municipale ;
- Mise à niveau des structures d'accueil (hôtel, restaurants, etc.).

• **Culture**

Bibliothèque et centres de documentation

La ville de Yokadouma est pauvrement dotée en bibliothèques :

- Les bibliothèques scolaires : Lycée Classique de Yokadouma,
- Centre de documentation : WWF
- Bibliothèque islamique
- Bibliothèque Saint Aloïs

3.1.1.8. Santé et infrastructures sanitaires

La couverture sanitaire des populations de Yokadouma est assurée par l'Hôpital de District de santé de Yokadouma, le Service de santé du District et par les Centres de Santé Intégrés (CSI) et les cases de santé ci-dessous disséminés sur le territoire communal :

N°	Dénomination	Statut		Effectif du personnel
		Public	Privé	
1	Hôpital de district de Yokadouma	X		20
2	Hôpital de Yokadouma Nord	X		03
3	Hôpital de Yokadouma Sud	X		03
4	CSI de Lamadoum	X		02
5	CSI de Moampack	X		01
6	CSI de Bangué	X		01
7	CSI de Ngatto Nouveau	X		03
8	CSI de Mboy I	X		01
9	CSI de Ngola « 35 »	X		01
10	CSI de Masséa		X	
11	CSI catholique Sainte Thérèse de Yokadouma		X	Non maîtrisé
12	CSI de Gribé			
13	Case de santé de Landjoui I	X		01
14	CSI protestant de Moamidjepoum		X	Non maîtrisé
15	CSI catholique de Bienemama		X	
16	Case de santé de Mang		X	
17	Infirmierie de la Garnison de Yokadouma	X		



Hôpital de district de Yokadouma



CSI catholique Sainte Thérèse de Yokadouma

Les plateaux techniques des formations sanitaires publiques et privées sont en général sous équipés et certaines formations ne sont pas équipés. Il est à noter que l'Hôpital de Yokadouma, doté d'une pharmacie, est logé dans des locaux vétustes ne répondant ni aux normes d'un hôpital, ni à la capacité d'accueil de nombreux malades.

N°	Propharmacie	Statut		Niveau d'approvisionnement
		Public	Privé	Faible
1	Hôpital de Yokadouma Centre	X		Faible
2	CSI de Lamadoum	X		Faible
3	CSI de Moampack	X		Faible
4	CSI de Ngatto Nouveau	X		Faible
5	Case de santé de Mang		X	Faible
6	CSI catholique de Bienemama		X	Faible

Seulement deux médecins interviennent au niveau de l'ensemble de la commune pour une population de plus de 80.000 habitants. De temps à autres des structures sanitaires confessionnelles, catholiques et protestantes, envoient des médecins en tournée dans leurs centres de santé. Il n'existe pas de pharmacie dans la ville de Yokadouma. D'où le développement des « pharmacies de la rue ». A cela, il convient de relever pour le déplorer que la morgue de l'Hôpital de Yokadouma, construite en 2003. Les travaux avaient été réceptionnés partiellement en novembre 2003, mais est non fonctionnelle faute d'équipement en chaîne de froid et abandonnée à son propre sort. Yokadouma étant dans une zone forestière où la survivance des traditions est encore forte notamment chez les Pygmées Baka. A la médecine moderne s'ajoute la médecine traditionnelle à base des plantes naturelles. Les populations recourent aussi fréquemment soit aux tradipraticiens soit à la pratique de l'automédication du fait de la pauvreté, de l'éloignement des villages par rapport aux structures sanitaires, de l'enclavement des villages et du mauvais état des routes.

Le tableau ci-dessous met en relief les maladies les plus courantes dans l'arrondissement de Yokadouma :

N°	Maladies courantes	Endémies	Epidémies
1	Paludisme	Tuberculose	Méningites
2	Maladies hydriques (amibiase)	Lèpre	Rougeole
3	Affections respiratoires	-	Typhoïde
4	IST/SIDA	-	-
5	Tuberculose	-	-
6	Dermatose	-	-
7	Maladies traumatiques	-	-
8	Hernies	-	-
9	Fièvre typhoïde	-	-
10	Vers intestinaux	-	-

Atouts et contraintes du secteur sanitaire

Atouts

- Les installations sanitaires fonctionnelles ont du personnel formé et compétent ;
- Le nombre important des CSI disséminés dans le territoire communal avec du personnel ;
- Médecine traditionnelle encore vivace ;
- La mairie de Yokadouma a recruté et paie directement 16 infirmiers communaux affectés aux différents CSI ;

- Les formations sanitaires bénéficient d'un encadrement des services du ministère de la santé publique.

Contraintes

- Yokadouma est un Arrondissement très vaste, les villages sont très éloignés des centres de santé et la population est très dispersée ;
- Présence d'une population très mobile (les Baka) ;
- L'enclavement des villages consécutif aux routes impraticables ;
- Le mauvais état des routes qui ne permet pas de mener la stratégie avancée de vaccination ;
- L'insuffisance en nombre du personnel sanitaire en quantité et en qualité ;
- L'insuffisance d'infrastructures et d'équipements (frigidaires, glacières pour la conservation des vaccins et des médicaments) ;
- Le manque de branchement d'électricité dans les bâtiments des CSI ;
- Le manque d'eau courante dans les CSI ;
- L'insuffisance de moyens de logistiques : seulement deux motos dont une seule fonctionnelle.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine de la santé**

- Réhabilitation des locaux et installations de l'hôpital de Yokadouma ;
- Mise en service de la morgue de l'hôpital de Yokadouma ;
- Equipement des centres de santé intégrés en matériels et mobiliers ;
- Recrutement du personnel ;
- Sensibilisation et éducation des populations à la santé préventive ;
- Dotation d'un corbillard à l'hôpital de Yokadouma ;
- Appui aux centres de santé en produits pharmaceutiques ;
- Mise en place des panneaux solaires et des points d'eau dans les CSI ;
- Création d'une centrale d'approvisionnement communal en produits pharmaceutiques ;
- Recrutement et affectation du personnel communal ;
- Construction des cases de santé ;
- Appui à la création des mutuelles de santé.

3.1.1.9. Urbanisme et habitat

Urbanisation

La ville de Yokadouma a été bâtie sur la base d'un Plan Directeur conçu avant l'indépendance et aujourd'hui dépassé. Le territoire communal présente deux visages. D'une part, il y a la ville de Yokadouma avec ses 16 quartiers et d'autre part les villages et hameaux. Le centre urbain de Yokadouma est loti dans le titre foncier de l'Etat n°1064. La plupart des quartiers de ville Yokadouma ont été construits sans plan d'urbanisation précis, ni sur la base d'un lotissement communal. L'habitat est un mélange des constructions en matériaux définitifs, en matériaux semi définitifs (brique de terre crépée) et en matériaux précaires (terre battue, pisée, planches). Ces deux dernières catégories de matériaux sont prédominantes.



Vue du carrefour l'Eléphant...



... et d'un axe routier principal de la ville de Yokadouma

La zone rurale est dominée par des constructions en matériaux précaires (en potopoto, bois) avec une couverture en paille. Les constructions sont bâties le long des axes routiers. On note de plus en plus un effort de quelques élites à construire en matériaux durables des maisons pour les week-ends et/ou en prévision de la retraite.

L'accès à l'eau potable

Le centre ville de Yokadouma est desservi en eau potable par une adduction d'eau de la SNEC qui permet aux populations d'avoir des branchements domestiques. Sur les 16 quartiers urbains, 3 quartiers (Malabango, Compagnie et Bordeaux) ne sont pas alimentés en eau potable. Pour pallier aux problèmes d'approvisionnement en eau potable des populations, la mairie de Yokadouma a construit 5 puits à motricité humaines dans les quartiers Djiodjol, Relais, Haoussa, Paradis Bordeaux et à la Prison de Yokadouma. Sur ces 6 puits seuls les puits de la Prison, de Bordeaux, de Paradis et du quartier Haoussa sont fonctionnels.

Dans les villages, la population s'approvisionne en eau, pour la plupart, dans les points d'eau traditionnels (sources naturelles non aménagées, marigots, ruisseaux, rivières, etc.). Dans certains villages cependant, la mairie de Yokadouma, les comités de gestion des RFA et le Ministère des Mines et de l'Energie avaient construit des puits à pompes manuelles ou aménagé des sources traditionnelles. Tous ces investissements sont aujourd'hui en mauvais état faute de suivi et d'entretien.



Vue d'un ruisseau où s'approvisionnement les populations rurales en eau

Electrification urbaine

Concernant l'approvisionnement en électricité, la ville de Yokadouma est ravitaillée par le réseau AES SONEL. Sur les 16 quartiers urbains de Yokadouma, seul le quartier Malabango ne bénéficie pas de branchement électrique. Il y a quelques années, la mairie de Yokadouma avait installé des lampadaires d'éclairage public sur quelques axes routiers principaux du centre ville de Yokadouma. Il s'agit des axes :

1. Carrefour Eléphant - Carrefour Paradis
2. Carrefour Eléphant - Sous - Préfecture
3. Carrefour Eléphant - Lac Municipal
4. Carrefour Eléphant - Rond Point Bangué
5. Carrefour Eléphant - Chefferie de Djodjol



L'axe central de la ville de Yokadouma

Tous ces lampadaires ne fonctionnent pas du fait des factures impayées et par manque d'entretien.

Electrification rurale

Concernant les villages, il n'y a pas encore d'extension de la ligne de transport de l'énergie électrique dans les villages. Plus de 80% de la population de la commune n'a pas accès à l'électricité. Pour pallier à cette situation, d'une part, la mairie a fait installer un groupe électrogène dans le village Ngatto. A Moampack le groupe électrogène qui ravitaille le village est l'œuvre d'une élite aujourd'hui décédé. Les populations n'arrivent pas mieux gérer et à s'approprier ces investissements. Un programme d'électrification rurale est en train de connecter les villages Massiang (PK 3) et Mendoungué (PK 6) en électricité.

Hygiène et assainissement

En matière d'assainissement urbain, les services d'hygiène et d'assainissement de la mairie de Yokadouma emploient un effectif de 3 agents (un technicienne du génie sanitaire et 2 agents communaux).

Dans la ville de Yokadouma, la plupart des installations sanitaires des maisons sont constituées de latrines construites sommairement sans eau courante. Au centre ville de Yokadouma, la municipalité a construit trois bâtiments de toilettes publiques respectivement :

- Au carrefour de beaucoup de bars : (2 compartiments, non fonctionnels) ;
- Au marché municipal : derrière la boucherie (2 compartiments) ;
- Au marché municipal : derrière la Poissonnerie du peuple (3 compartiments).

Tandis que dans les villages, en ce qui concerne l'assainissement individuel, il faut relever que toutes les concessions ne sont pas dotées de latrines. Les cases étant situées le long des axes routiers, les populations villageoises défèquent dans la broussaille, le long des routes et pistes ou dans des cours d'eau. Souvent ce sont les animaux domestiques (porcs et chien) qui consomment les excréments humains. Ce manque d'hygiène expose les populations surtout les enfants au péril fécal.

Le service de ramassage des ordures ménagères est aujourd'hui inexistant. Il y a quelques années, la municipalité s'était dotée d'un camion broyeur et a affecté un camion benne au ramassage et à l'enlèvement des ordures ménagères. Pour faciliter la précollecte des déchets, 7 bacs à ordures bétonnées avaient été construits dans divers quartiers. Tous les bacs à ordures vandalisés et détruits. Aujourd'hui, c'est la rupture totale dans le ramassage des ordures ménagères. Les dépotoirs sauvages jonchent les rues et toute la ville croule sous le poids des immondes les ordures ménagères. Souvent, les ordures ménagères sont brûlées avec tout ce que cela implique en terme de risques de pollution de l'air. Tout ce dispositif ne fonctionne plus faute de matériel, d'insuffisance du personnel et d'un déficit de sensibilisation des populations.

Grâce aux efforts du nouvel Exécutif communal conduit par Monsieur N'kantio Léon, Maire, le garage administratif municipal et le parc des engins sont en cours de réhabilitation. Les camions jadis en panne sont de nouveau mis en service. Les tas d'ordures sauvages sont progressivement éradiqués et les routes des quartiers reprofilées.



Un tas d'immondes sauvages et



...engins et camions benne

Dans tout le centre urbain et dans les villages, il n'existe pas de système d'évacuation des eaux usées ou de canalisation des eaux de ruissellement. Les ouvrages d'assainissement tels que caniveaux et les buses ne sont pas construits. Il n'est pas rare de voir des eaux pluviales qui provoquent des érosions de la chaussée ou des eaux stagnantes à travers les rues.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat**

- Cadre de vie : Aménagement des jardins publics et création des espaces verts à Yokadouma ;
- Elaboration d'un schéma directeur d'aménagement urbain ;
- Création d'un lotissement communal ;
- Aménagement des aires de pré collecte des ordures ménagères ;
- Recensement du patrimoine et du sommier foncier communal ;
- Equipement du service d'hygiène en matériels et outillages ;
- Réhabilitation des véhicules de collecte des ordures ménagères ;
- Réhabilitation du stade municipal ;
- Réhabilitation et extension de l'éclairage public à Yokadouma ;
- Création d'une fourrière municipale ;
- Développement et organisation des services publics marchands ;
- Promotion du transport public par la municipalité ;
- Achèvement et mise en service des toilettes publiques construites ;
- Construction des points d'eau potable dans les quartiers urbains et dans les villages défavorisés ;
- Réhabilitation du cimetière municipal ;
- Dotation des établissements scolaires et des centres de santé en points d'eau et en latrines améliorées ;
- Branchement des quartiers et villages au réseau électrique.

3.1.1.10. Transport et télécommunication

Le réseau routier

La commune de Yokadouma est traversée du Nord au Sud par une route départementale non bitumée qui débouche sur la Route Nationale n°1 0, via la Commune de Gari Gombo. Elle bénéficie d'un réseau routier important constitué des routes rurales communales. A l'intérieur de la commune, une partie du réseau routier été créée et est entretenue par les sociétés d'exploitation forestière. Aujourd'hui, toutes ces routes et pistes rurales sont pour la majorité dégradées par les eaux pluviales de ruissellement (érosions) et impraticables en saison des pluies, d'où l'enclavement de nombreux villages.

Grâce à l'action du nouvel Exécutif communal, la plupart des axes du réseau routier urbain de Yokadouma est en cours de réhabilitation

Le tableau ci-dessous présente le réseau routier de Yokadouma.

N°	Nomenclature	Itinéraire	Longueur (en km)	Observations
Entretenues par le MINTP				
1	Route principale 4	Yola-Yokadouma-Moloundou	302	Route classée prioritaire
2	Route départementale 76	Ngatto Nouveau – Massea – Ngatto Ancien	80	Route classée non prioritaire
3	Route départementale 78	Yokadouma-Mboy 2-Frontière RCA	56	Route classée non prioritaire
4	Route rurale	Yokadouma-Landjoue-Lamendoum	75	Route rurale non prioritaire
5	Route rurale	Yokadouma – Moamessing	10	Route rurale non prioritaire
6	Route rurale	Biwala-Biwala projet	20	Route rurale non prioritaire
Entretenues par les forestiers				
7	Route forestière	Mbol 2 vers Mindourou	75	SFIL et Alpicam
8	Route forestière	Ngola 35 – Mimbong-Mimbong	75	CFC
9	Route forestière	Sengbot-Sibaf-Zokadiba	75	STBK
10	Route forestière	Mboy 2 Libongo	175	Sefac et Cebac

Le MINTP entretient les routes à sa charge à travers les fonds PPTTE et le Fonds routier. Tandis que les sociétés forestières le font par convention à travers la RFA. Il existe de nombreux ouvrages d'art (ponts) et des ouvrages d'assainissement (buses). Si la plupart de ces ponts sont dits semi définitifs ou encore ponts forestiers, on dénombre des ponts définitifs régulièrement entretenus. Il s'agit des ponts sur la Bangué à Yokadouma, à Lamadoum, à Bangué et à Bandekok.

Le réseau routier de Yokadouma abrite par ailleurs deux (02) bacs sur le fleuve Boumba respectivement à Biwala et l'autre sur l'axe Essembot – Zokadiba. Le bac de Biwala est géré en régie par la mairie et le MINTP. Le second appartient aux sociétés forestières.

Le transport et la communication

Le transport urbain est assuré essentiellement par des motos taxis. Tandis que le transport interurbain est assuré par des cars de transports (agences de voyage) et des taxis brousses exploités par des privés. Pour désengorger le centre ville et réduire les risques d'accidents des gros porteurs, la mairie de Yokadouma a construit un Parc de stationnement des gros porteurs au quartier Paradis. Cette infrastructure n'est plus fonctionnelle faute de commodités tels que l'électricité, l'eau courante et la structure d'accueil (auberge).



Le transport des personnes par moto taxi



vue des grumiers

Le phénomène de surcharge des véhicules est très courant. Ces véhicules sont pour la plupart délabrés et n'offrent pas de garantie de sécurité aux passagers. Les taxis brousses servent à la fois au transport des personnes et des biens (essentiellement les produits vivriers acheminés vers les centres de commercialisation). Le trafic des grumiers est aussi important.

La télécommunication

La commune de Yokadouma est arrosée par les signaux des opérateurs de la téléphonie mobile MTN et Orange sur une portée de 15 km autour de la ville de Yokadouma. Et depuis peut, la commune bénéficie des services de City Phone de CAMTEL. La communication se fait aussi à partir du V SAT de la CAMTEL appelé Easy Call installé dans des cabines téléphoniques de certaines administrations et dans certains sites d'exploitation forestière (Green Valley –Ndeng –Ngolla 35). Le téléphone satellitaire est surtout utilisé par les sociétés forestières et les hommes d'affaires. Le thuraya tend à disparaître parce qu'il coûte trop cher aux usagers. Les administrations publiques (Préfecture) et les services de sécurité (la Gendarmerie Nationale et le commissariat spécial) communiquent par radio de commandement. Concernant l'outil Internet, il est l'apanage de quelques rares entreprises privées (forestiers) et les institutions internationales (WWF) bénéficient d'une connexion Internet. Le Centre de Formation de la Jeune Fille « Chantal Biya », un centre multimédia municipal créé par la mairie, qui disposait d'un V SAT et qui offrait des services et formation en bureautique et en Internet au public, a fait faillite. Cette situation est consécutive aux effets conjugués d'un mauvais suivi de l'activité et du manque d'entretien des équipements.



Vue de la radio communale...



.... Et de l'émetteur de la CAMTEL

Bien que des efforts aient été accomplis ces dernières années tant par les autorités centrales que municipales de Yokadouma pour développer la communication, la radio et la télévision sont difficilement accessibles par tous. Capturer le relais de la chaîne nationale de la CRTV radio pour avoir des informations ou la télévision relève de l'exploit. La radio est difficilement captée. La radio communale qui permet aux populations d'avoir des informations locales, nationales et internationales est aujourd'hui en reprise d'activités après plus d'un an d'arrêt suite à une panne de son émetteur. Ceci grâce aux efforts consentis par le nouvel Exécutif communal conduit par Monsieur N'kantio Léon. Le centre de diffusion FM/TV de la CRTV installé à l'antenne relais de CAMTEL est faible et couvre à peine 6 kilomètres. On capte plus facilement les chaînes radio étrangères en ondes courtes : RFI, BBC, Radio RCA, Radio Vatican, Africa N°1, Radio Congo. En ce qui concerne la télévision, des cablo-opérateurs fournissent des images des chaînes nationales et internationales. Certains particuliers en ville et dans les villages possèdent des antennes paraboliques. Quand on sait que Yokadouma est à proximité des zones sensibles que sont les frontières internationales du Cameroun, il y a lieu de s'inquiéter.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine des transports et communications**

- Décentralisation de l'entretien routier courant par la création des comités villageois qui en auront la charge ;
- Création des routes secondaires dans les quartiers urbains ;
- Construction d'une voie de contournement pour les gros porteurs traversant la ville de Yokadouma ;
- Construction d'une gare routière à Yokadouma ;
- Création des points communautaires d'accès à l'Internet ou des télécentres communautaires ;
- Acquisition d'un émetteur et remise en service de la radio communale ;
- Négociation avec la CRTV en vue d'augmentation de la fréquence de son antenne relais ;
- Construction d'un nouveau pont sur la Bangué ;
- Réhabilitation du parc des poids lourds de Yokadouma ;
- Négociation avec les opérateurs de la téléphonie mobile en vue d'accroître la portée des couvertures réseaux.

3.1.1.11. Education et infrastructures scolaires

La carte scolaire de la commune de Yokadouma fait ressortir l'existence d'écoles publiques et privées à tous les cycles. Les tableaux ci-dessous donnent les détails de la situation des établissements scolaires de la commune de Yokadouma par cycle :

Enseignement secondaire par filière

Filière	Nombre	Effectifs				Nombre de salle de classe	Etat des salles de classe	Observations
		Elèves		Enseignants				
		Filles	Garçons	Intégré	Vacataire			
1. Enseignement général								
CES	04	357	161	02	31	13	Assez bon état	Les CES de Ngatto, de Mboy, de Mopampack et le Lycée bilingue de Yokadouma sont en construction
Lycée d'enseignement général	01	851	496	10	31	22	Anciennes salles de classes en délabrement	Nombre insuffisant de salle de classe et des tables bancs
Sous total 1	05	1208	657	12	62	35		
2. Enseignement technique								
CETIC de Ngatto	01	00	00	00	00	02	En construction	Non fonctionnel
Lycée technique	01	854	436	14	33	16	En bon état	Salles de classes et ateliers insuffisants
Sous total 2	02	854	436	14	33	18		
Total général (1+2)	07	2062	1093	26	95	53		

Il est à noter qu'aucune de ces écoles ne dispose d'une infirmerie. Néanmoins, chaque école s'est dotée d'une boîte à pharmacie.

Centre de formation professionnelle

Filière	Nombre	Effectifs				Nombre de salle de classe	Etat des salles de classe	Observations
		Elèves		Enseignants				
		Filles	Garçons	Intégré	Vacataire			
SAR/SM de Yokadouma	01	72	20	03	09	06	Assez bon état	Toiture de l'atelier défectueuse
Ecole islamique	01	00	00	00	00	03	Assez bon état	Non fonctionnelle
Total	02	72	20	03	09	09		

Enseignement maternel et primaire public

Filière	Nombre	Effectifs				Nombre de salle de classe	Etat des salles de classe	Observations
		Elèves		Enseignants				
		Filles	Garçons	Intégré	Vacataire			
Ecole maternelle	05	190	189	08	03	10	Passable	Nombre insuffisant de salle de classe
Ecoles primaires	58	7415	6105	117	85	254	Passable	Nombre insuffisant de salle de classe dans les nouvelles écoles et celles de brousse
Total	63	7605	6294	125	88	264		

Enseignement maternel et primaire privé

Filière	Nombre	Effectifs				Nombre de salle de classe	Etat des salles de classe	Observations
		Elèves		Enseignants				
		Filles	Garçons	Intégré	Vacataire			
Ecole maternelle	01	144	115	06	01	03	Passable	
Ecoles primaires	02	361	329	06	09	15	Passable	
Total	03	505	444	12	10	18		



Vue de l'école primaire Marie Reine de la Paix...



...et du Lycée Classique de Yokadouma

Atouts et contraintes du secteur éducatif

Atouts

- Une carte scolaire suffisante avec une école primaire dans presque tous les villages ou dans certains cas, une école desservant 2 à 3 villages ;
- Nombre croissant d'enfants de 0 à 5 ans et en âge scolarisable ;
- Existence et appui des sociétés forestières dans la construction des salles de classe ;
- Pour soutenir les efforts du gouvernement, la mairie de Yokadouma a recruté et prend en charge 85 enseignants communaux qui ont été affectés dans différentes écoles ;
- Les effectifs des élèves permettent de bien travailler ;
- Les parents à travers les Associations des Parents d'Elèves et d'Enseignants (APEE) soutiennent les écoles par la prise en charge de la paie des enseignants bénévoles (vacataires).

Contraintes

- Insuffisance de matériels de bureau, de mobiliers et de matériels didactiques :

Les services administratifs en charge de l'éducation et les écoles ne sont pas équipés de matériels de bureau tels que le photocopieur, les ordinateurs et imprimantes sont rares. Tous travaillent dans des conditions précaires. Cette situation oblige les encadreurs à recopier les épreuves au tableau, soit à parcourir parfois plus de 60 km pour faire des photocopies ou des saisies des épreuves ou des rapports.

Au niveau de l'encadrement pédagogique aussi c'est le dénuement en matériels didactiques. Dans les villages, dans certaines salles de classe de certaines écoles, il n'y a pas de tableau convenable pour écrire les leçons. En dehors de quelques Lycées, il n'existe pratiquement pas de bibliothèques scolaires dans les écoles. Il arrive même des cas de rupture de stock de craie. En milieu rural, les élèves n'ont pas de manuels. Les élèves et parfois les enseignants n'ont pas de livres faute de moyens.

Les salles de classe et les bureaux du personnel administratif n'ont pas de mobiliers suffisants tels que les bancs, les tables bureaux, les armoires pour la garde des livres et autres matériels didactiques.

- Désintérêt des jeunes pour l'éducation et déperdition scolaire :

Les jeunes abandonnent facilement les études pour aller travailler dans des sociétés forestières. Les écoles enregistrent aussi un nombre élevé des cas de grosses précoces chez les adolescentes qui abandonnent le cursus scolaire.

- Insuffisance d'enseignants et de personnel administratif :

Beaucoup d'enseignants affectés dans les écoles des villages ont du mal à rejoindre leurs poste faute de structure d'accueil (logement d'astreinte) et des problèmes de perception de salaire. Le caractère centralisateur des paies des salaires dans les chefs-lieux de province ou du département oblige certains enseignants à s'absenter durant 2 à 5 jours par mois pour aller toucher leurs salaires. Cet absentéisme a des répercutions sur la couverture des programmes scolaires. Dans la plupart des écoles primaires dans les villages, c'est en moyenne 2 maîtres par école. Pour pallier à cette situation, les classes sont souvent jumelées. Par exemple, SIL et CP, CM1 et CM2, CE1 et CE2. Les Directeurs aussi sont obligés de laisser leurs tâches administratives pour tenir la craie.

- Infrastructures scolaires inappropriées :

Les écoles primaires des villages sont les plus caractérisées par une insuffisance en bâtiments et les installations en ruine. La majorité des salles de classe sont construites en matériaux précaires (en potopoto) et manquent d'ouvertures (pas de portes, ni de fenêtres) ; ce qui expose les élèves comme les enseignants aux intempéries. Certaines écoles manquent même des bureaux pour les directeurs et des latrines.

- Faible niveau de qualification des enseignants vacataires :

La quasi-totalité des écoles recrutent des enseignants vacataires peu qualifiés. Certains n'ont même pas fait d'école normale, d'autres encore n'ont qu'un niveau du secondaire premier cycle.

- Manque de fournitures scolaires chez les élèves :

Dans les villages, il est déplorable de constater que les parents n'arrivent pas à financer les études du fait de la pauvreté et/ou par manque de volonté. Certains élèves vont à l'école sans sac scolaire, ni de quoi prendre des notes.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine de l'éducation**

- Construction et/ou réhabilitation des salles de classes dans les écoles dépourvues ;
- Dotation des écoles en tables bancs et autres mobiliers ;
- Dotation des écoles secondaires ayant un branchement électrique en matériels informatique ;
- Dotation des écoles primaires en matériels didactiques ;
- Création de l'émulation par l'octroi des bourses aux élèves les plus méritants ;
- Recrutement des nouveaux enseignants vacataires ;
- Négociation de l'affectation du personnel enseignant nécessaire avec les structures administratives compétentes ;
- Construction des logements de fonction ou d'astreinte.

Quatrième partie : Analyse des acteurs

IV. Analyse institutionnelle des services administratifs publics opérationnels à Yokadouma

Institution	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces	Axes d'intervention
Mairie de Yokadouma	<ul style="list-style-type: none"> - Quelques cadres diplômés du CEFAM - Importantes ressources financières (RFA) - Présence d'élus expérimentés dans l'exécutif communal ; - Locaux de service en état de fonctionnement - Disponibilité d'un outil de communication des masses : Boumba FM 105, la radio communale - Des grandes étendues spatiales ; - Une situation géographique favorable aux échanges internationaux et à la pénétration des influences étrangères du fait de sa proximité avec la RCA et la République du Congo ; - Existence d'immenses ressources forestières et minières ; - Des nombreux cours d'eau poissonneux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectifs pléthoriques du personnel qui grève la masse salariale - Masse importante d'un personnel de bas niveau de formation qui ne peut répondre aux défis de développement - Parc automobile vétuste - Matériels de bureau insuffisants et vétustes - Lourds arriérés d'impôts à supporter - Archives non organisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'ONG locales et des partenaires d'appui au développement - Importantes ressources naturelles à mettre en valeur - Nombreuses entreprises forestières 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de réflexion prospective - Pas de diversification des sources des revenus avec une forte dépendance des RFA - Evasion des revenus des services publics marchands pas maîtrisés - Faible capacité de suivi qui met en péril certaines réalisations : Parc d'engins lourds, toilettes publiques, éclairage public, Centre de Formation de la Jeune Fille « Chantal Biya », bacs à ordures, hôtel de ville en chantier, radio communale ; - Gares routières pas structurées - Politisation de la gestion communale 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des services publics marchands ; - Equipement des services et mise en place d'une politique de maintenance - Création des postes de travail (organigramme) ; - Recrutement de personnel cadre et d'agents qualifiés ; - Développement, promotion et diversification des partenariats ; - Elaboration et mise en œuvre d'un plan communal de développement ; - Mise en place d'un plan de formation continue du personnel - Mise en place d'une politique d'entretien et de maintenance du matériel
Préfecture	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des cadres formés et expérimentés - Locaux de service en bon état - Existence de moyens de communication : radio de commandement, VSAT - Véhicule de fonction pour le Préfet 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des cadres et agents d'appui - Pas de véhicule de liaison - Matériels de travail insuffisants 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel recruté, affecté et pris en charge par la mairie 		<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de moyens logistiques (transport) - Acquisition de matériels de bureau

Institution	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces	Axes d'intervention
Sous-préfecture	Existence des cadres et agents compétents et expérimentés	- Bureaux et locaux vétustes - Pas de véhicule performant - Insuffisance du personnel	Personnel recruté, affecté et pris en charge par la mairie		- Acquisition de moyens logistiques (transport) - Recrutement du personnel (4 chefs de bureau, 1 agent d'entretien et 2 agents d'exécution)
Chefferies traditionnelles	- Appui aux actions de développement - Rôle de rassemblement	- Perte de légitimité - Querelles de succession et de leadership - Longues périodes de vacances de pouvoir dans certaines chefferies	Appui des autorités administratives	- Blocage des actions de développement par manque d'adhésion et les divisions des populations (familles)	Interpeller la tutelle pour une facilitation de l'organisation de la succession dans certaines chefferies
Délégation Départementale de la Promotion de la Femme et de la Famille	Disponibilité d'un personnel formé	- Insuffisance du personnel cadre et d'agents - Locaux vétustes	- Un bâtiment de service en cours de construction - Personnel recruté, affecté et pris en charge par la mairie		- Renforcement des effectifs du personnel - Acquisition de moyens logistiques (transport) - Acquisition de matériels de bureau
Délégation Départementale de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire	Disponibilité d'un cadre	Pas de personnel			- Acquisition de moyens logistiques (transport)
Inspection de l'éducation de Base	- Personnel bien formé et expérimenté - Bon cadre de travail (locaux)	- Manque des moyens de locomotion - Insuffisance du personnel - Budget de fonctionnement insuffisant			- Recrutement du personnel - Acquisition d'un véhicule de service - Acquisition d'équipements et matériels de bureau
Délégation Départementale du travail et de la Sécurité Sociale	Personnel compétent	- Manque des moyens de locomotion - Insuffisance du personnel			- Mise à disposition d'un logement de fonction - Recrutement du personnel - Acquisition d'un véhicule de service - Acquisition d'équipements et matériels de bureau

Institution	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces	Axes d'intervention
Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	- Personnel formé et expérimenté	- Insuffisance du personnel - Manque de moyens de transport - Pas de locaux de service et d'équipements de bureau			Acquisition des locaux de service, de matériel de bureau et de la logistique (transport)
Délégation Départementale de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales	- Personnel formé et expérimenté - Moyen de locomotion (1 moto de service) disponible - Existence des programmes et des projets de développement de l'élevage	- Pas de moyens de locomotion - Insuffisance du personnel - Crédits insuffisants	Personnel recruté, affecté et pris en charge par la mairie	Centralisation de l'administration et gestion des projets et programmes sectoriels (alourdissement du mécanisme d'exécution)	
Brigade mobile des Douanes	Personnel qualifié	- Insuffisance du personnel - Pas de moyen de locomotion pour des interventions - Insuffisance des équipements de travail - Locaux de service vétustes			- Recrutement du personnel - Construction et équipement d'un bâtiment de service - Acquisition des moyens logistiques (transport)
Délégation Départementale des Sports et de l'Éducation Physique	- Personnel formé et expérimenté	- Personnel insuffisant - Pas de moyen de locomotion pour des interventions - Insuffisance des équipements de travail - Locaux de service vétustes			- Recrutement du personnel - Construction et équipement d'un bâtiment de service
Délégation Départementale des Forêts et de la faune	- Personnel cadre et d'appui formé et expérimenté - Disponibilité d'un véhicule tout terrain - Disponibilité de plusieurs locaux de service	- Personnel insuffisant	- Présence des partenaires d'appui au développement		- Evolution du travail vers l'approche projet - Recrutement du personnel - Equipement des locaux de service

Institution	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces	Axes d'intervention
Délégation Départementale de l'Environnement et de la Protection de la nature	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel cadre et d'appui formé et expérimenté - Disponibilité d'un véhicule tout terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule vétuste et inadapté - Personnel insuffisant - Pas de locaux de service 			<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'agent d'appui et des encadreurs - Construction et équipement d'un bâtiment de service
Délégation Départementale des Affaires Sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel formé et expérimenté - Disponibilité des motos de service - Local de service 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du personnel - Insuffisance de moyen matériel - Pas de moyen logistique 			<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du personnel cadre et d'appui - Equipement des bureaux
Délégation Départementale de la communication	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel formé et expérimenté - Un agent temporaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel insuffisant - Pas de locaux de service - Pas de moyen logistique - Insuffisance des matériels de travail 			<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du personnel cadre et d'appui - Acquisition des moyens logistiques - Construction et équipement d'un bâtiment de service
Délégation Départementale de la Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel bien formé et expérimenté 	<ul style="list-style-type: none"> - Locaux hors état de service - Pas de moyen logistique - Insuffisance des matériels de travail - Personnel insuffisant 			<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du personnel cadre et d'appui - Acquisition des moyens logistiques - Construction et équipement d'un bâtiment de service
Délégation Départementale des Travaux Publics	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel bien formé et expérimenté et des agents temporaires - Locaux de service et logement de fonction en bon état - Voiture de service (un pick up) 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel insuffisant - Véhicule de service amorti 			<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des agents et des cadres - Formation du personnel - Equipement des bureaux
Délégation Départementale des Transports	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel bien formé et expérimenté et des agents temporaires - Locaux de service en bon état 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel insuffisant - Matériels et équipements insuffisants 			<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du personnel cadre et d'appui - Equipement des bureaux - Acquisition de moyen logistique (véhicule)

Institution	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces	Axes d'intervention
Délégation Départementale du Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un personnel expérimenté - Local de service 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel insuffisant - Pas de logement de fonction 	Personnel recruté, affecté et pris en charge par la mairie		<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des agents d'appui et des encadreurs - Equipement des bureaux
Délégation Départementale de l'agriculture et du développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel compétent et expérimenté - Existence des programmes et des projets avec des moyens pour l'exercice des activités - Disponibilité de moyens de locomotion (quelques motos) 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du personnel technique et administratif - Moyens logistiques insuffisants (transport) - Locaux de bureau très vétustes 	Présence et implication d'ONG d'appui	Gestion centralisée des projets et programmes à mettre en œuvre dans la région	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement des bureaux (ordinateurs, photocopieur, imprimante) - Informatisation du système administratif
Délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel qualifié - Service doté d'une moto 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel insuffisant - Pas de moyens d'appui aux organisations de base 	Présence et implication des ONG d'appui		<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement de 10 agents et de 07 techniciens - Acquisition des moyens logistiques (motos) - Equipement des bureaux
CAMTEL	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un personnel formé - Existence d'une moto de service 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel insuffisant 		Actes de vandalisme sur les installations	Extension du réseau et introduction des nouveaux produits
SNEC	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel compétent - Disponibilité de la ressource en eau de bonne qualité et en quantité 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements et installations vétustes - Insuffisance du réseau de distribution - Gaspillage et pertes d'eau dans le réseau 		<ul style="list-style-type: none"> - Fraudes - Erosion des sols qui exposent les canalisations du réseau de distribution - Affaiblissement de la résistance des canalisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'une caisse à outillage de plomberie et de jeu de clés complets - Equipement du laboratoire - Acquisition d'un groupe électrogène de 20 KWH pour une autonomie en énergie électrique
Parquet d'instances	Personnel bien formé	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de véhicules de service - Personnel insuffisant - Locaux très vétustes 			<ul style="list-style-type: none"> - Informatisation du système administratif (archives) - Renforcement des effectifs des cadres et des agents d'appui - Acquisition de matériels roulant

Institution	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces	Axes d'intervention
Tribunal de Yokadouma	Personne bien formé	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de véhicule de service - Personnel insuffisant - Locaux très vétustes 			<ul style="list-style-type: none"> - Informatisation du système administratif (archives) - Renforcement des effectifs des cadres et des agents d'appui - Acquisition de matériels roulant
Centre Départemental des Impôts	<ul style="list-style-type: none"> - Personne bien formé et expérimenté - Local de service 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel insuffisant 			<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des agents d'appui et des encadreurs - Construction et équipement des bureaux
Perception des finances	<ul style="list-style-type: none"> - Personne bien formé et expérimenté - Local de service - Logement de fonction pour le Percepteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel insuffisant 			<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement des agents d'appui et des encadreurs - Construction et équipement des bureaux
Bureau des Postes et télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> - Personne bien formé et expérimenté - Locaux de service 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements et matériels vétustes - Personnel insuffisant 		<ul style="list-style-type: none"> - Ralentissement des activités - Crise de confiance de certains clients 	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement et formation du personnel - Acquisition de nouveaux matériels et équipements

De façon générale, à quelques exceptions près, il ressort du tableau ci-dessus que les services publics déconcentrés de l'Etat présentent une similitude quant à leurs atouts, à leurs contraintes, aux opportunités qui se présentent à eux, aux menaces auxquelles ils sont exposés et à leurs besoins. Deux constats se mettent en évidence :

- L'ensemble des services déconcentrés de l'Etat est doté d'un personnel qualifié, bien formé et expérimenté. Mais du fait que ce personnel soit en nombre insuffisant, ces administrations recourent aux services d'agents temporaires.
- Tous ces services sont caractérisés par une insuffisance voire un manque de moyens matériels et logistiques nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. De ce fait, leur rôle de coordination d'actions de terrain en prend un coup sévère. Etant quasiment en survie, ils deviennent inefficaces et improductifs.

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine de l'appui aux services administratifs et autorités locales**

- Appuis multiformes aux services déconcentrés de l'Etat ;
- Opérationnalisation des services et des postes étatiques existants ;
- Formation des conseillers municipaux et du personnel communal ;
- Mise en place des dispositifs performants de recouvrement des recettes communales ;
- Réflexions stratégiques de diversification des sources des revenus de la commune ;
- Restructuration des services municipaux : élaboration d'un organigramme, définition des profils des postes, élaboration d'un manuel des procédures administratives et financières ;
- Appui aux chefferies traditionnelles.

Analyse institutionnelle de quelques acteurs du secteur privé opérationnel à Yokadouma

Institution	Atouts et opportunités	Faiblesses et menaces
Compagnie Professionnelle d'Assurance (CPA)	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des techniciens et spécialistes du domaine d'assurances - Local de bureau - Quelques matériels de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'un certain personnel non qualifié (démarcheurs) - Faible niveau de culture d'assurance de la population - Coûts des taxes et impôts très élevés
Golden Insurance	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel formé et expérimenté - Local de bureau - Quelques matériels de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel et matériels insuffisants - Coûts des taxes et impôts très élevés
Colina La Citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel formé et expérimenté - Local de bureau - Quelques matériels de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel et matériels insuffisants - Coûts des taxes et impôts très élevés
Agence de voyages « Alliance Voyages »	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel expérimenté - Parc automobile bien fourni pour desservir plusieurs destinations 	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts élevés des dossiers administratifs de véhicules - Mauvais état des routes - Véhicules vétustes et insalubres - Ralentissement de l'activité
Agence de voyages « Narral Voyages »	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel expérimenté 	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts élevés des dossiers administratifs de véhicules - Ralentissement de l'activité
Essencerie Total	<ul style="list-style-type: none"> - Ravitaillement régulier des cuves et des pompes - Personnel qualifié - Equipements et locaux opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence déloyale exercée par des opérateurs clandestins
SYNATRUC	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel qualifié - Local de service 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de moyens matériels et logistiques
SYTRATAMO	<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel important des membres en activité mobilisables 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de dynamisme associatif des membres - Pas de siège
Impérial Pressing	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> - Clientèle réduite - Equipements non modernes
Labo Photos Services	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel qualifié - Disponibilité d'équipements et matériels de production 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipements archaïques et peu performants

Analyse institutionnelle des structures d'encadrement des populations et des organisations de la société civile

Compte tenu de la diversité et du grand nombre des acteurs présents dans le paysage, nous avons privilégié une analyse par catégorie d'acteurs.

Types d'organisation	Atouts et opportunités	Contraintes et faiblesses
Les associations socioculturelles (à base ethnique) et associations féminines	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de plusieurs membres - Existence des membres mobilisant leurs fonds au sein de l'association. - Existence de deux structures de micro finance sur place à Yakadouma - Projet de mise en place la MC² à Yakadouma - Existence de plusieurs programmes gouvernementaux (Ex : PIASSI) 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile accès aux crédits et subvention de l'état ; - Faibles capacités techniques ; - Moyens très limités (financiers et matériels) ; - Localisation difficile par manque de siège fixe ; - Absence des initiatives génératrices de revenus ; - Des taux de contribution trop élevés pour des commerçants.
Les G.I.C	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de marché au niveau local - Fertilité du sol - Existence de plusieurs programmes gouvernementaux - Existences des services techniques de l'Etat - Existence des fonds PPTE - Climat très favorable de filières porteuses (cacao, Café, Banane, Plantains, ..) - Appuis de la mairie - Organisations spécialisées par filière de métier 	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté de la plus grande majorité des membres ; - Faible organisation institutionnelle ; - Faible capacité en gestion ; - Accès difficile aux subventions ; - Manque de magasin de stockage ; - Faible équipement en matériels d'exploitation et en moyens logistiques ; - Accès très difficile aux intrants agricoles (coût élevé des produits) ; - Mauvaise gestion des revenus ; - Manque d'unité de production des alevins ; - Ecoulement très difficile des produits vers le marché externe à cause de l'enclavement des villages.
Structures sociales d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques employés qualifiés - Existence des terres libres - Groupe cible très nombreux - L'existence des fonds PPTE - Existence d'une commune disposée à les appuyer - Existence des élites parlementaires et membres du gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau très étroit pour certains - Manque de bâtiment - Manque de financement - Nombres d'encadreurs techniques très limités - Manque d'expérience et d'organisation pour certaines - La main mise du politique

➤ **Axes de travail à explorer dans le domaine des organisations de la société civile**

- Promotion de la coopération décentralisée ;
- Création d'un fonds de solidarité en vue du financement des initiatives de développement local ;
- Renforcement des capacités ;
- Appui à la mise en place des comités villageois de développement ;
- Création d'une plate forme des acteurs de développement en vue la concertation, de la mise en œuvre et du suivi des actions de développement communal ;
- Création d'une banque de ressources communales.

Cinquième partie : Perspectives de développement

Les principales priorités de développement à moyen terme (2007 - 2012) fixées par le nouvel Exécutif communal de Yokadouma sont :

1. Projets routiers

- Maintenance des voies et réseaux divers : reprofilage des routes, aménagement des caniveaux, pose des buses, canalisation des rigoles, etc. ;
- Construction des routes secondaires dans les quartiers enclavés ;
- Bitumage de l'axe central de la ville de Yokadouma ;
- Construction d'une voie de contournement pour gros porteurs (grumiers) afin d'éviter les encombrements observés dans l'axe central ;
- Construction d'un nouveau pont sur la Bangué (pour la voie de contournement) et d'autres ponceaux dans les quartiers de la ville.

2. Actions en faveur de l'éducation

- Construction des écoles maternelles et primaires dans les villages où ces structures sont inexistantes ;
- Construction des salles de classe et fourniture des tables bancs dans les écoles existantes ;
- Extension des salles de classe dans les collèges d'enseignement secondaires (CES) et dans les collèges d'enseignement technique de l'Arrondissement de Yokadouma ;
- Dotation du matériel informatique à tous les établissements secondaires de Yokadouma et sa périphérie ;
- Dotation d'un matériel didactique à toutes les classes d'examen ;
- Allocation des bourses scolaires aux étudiants et élèves les plus méritants ;
- Construction des mini-cités dans les universités du pays ;
- Recrutement des enseignants vacataires.

3. Santé

- Aménagement des locaux de l'Hôpital de district de Yokadouma et d'autres structures sanitaires des périphéries ;
- Construction des cases de santé

Au niveau de Yokadouma

- Construction et équipement d'une morgue ;
- Mise en place d'une pharmacie municipale ;
- Acquisition d'un corbillard pour la morgue ;
- Approvisionnement des cases de santé en médicaments de première nécessité ;
- Appui en personnel ;
- Construction d'un Hôpital de référence.

4. Actions socioculturelles

- Construction des foyers culturels en zone rurale et équipement de ces foyers en chaises, antennes paraboliques et téléviseurs ;
- Appui aux chefferies traditionnelles ;
- Programme de renforcement des capacités des Baka ;
- Programme de renforcement des capacités des handicapés ;
- Aides aux indigents ;
- Hydraulique rurale : aménagement des points d'eau potable dans les villages ;
- Mise sur pieds d'un fond d'appui aux associations sportives ;
- Viabilisation du cimetière municipal ;
- Mise sur pieds d'un orchestre musical ;
- Mise sur pieds d'un fonds de solidarité sociale ;
- Construction d'un complexe sportif
- Construction d'un foyer des jeunes ;
- Réfection du stade municipal de Yokadouma ;
- Mise sur pieds d'une bibliothèque municipale.

5. Equipement

- Création des parcs, jardins et espaces verts ;
- Initiation d'un plan directeur d'urbanisme de la ville ;
- Mise en place d'un lotissement et mise à disposition des terrains ;
- Acquisition des bacs à ordures ;
- Réhabilitation du garage administratif municipal notamment par l'acquisition du matériel suivant :
 - Une pelle chargeuse 966 ;
 - Un engin à chenille (D7) ;
 - Une niveleuse ;
 - Une ambulance municipale ;
 - Un compacteur ;
 - Une VX ;
 - Deux pick up
 - Assurer la maintenance du matériel existant
- Bornage du patrimoine foncier communal : terrains, bâtiments, marché, abattoir, stade municipal et autres sites communaux ;
- Construction et équipement d'une radio communautaire ;
- Aménagement et équipement des bâtiments communaux abritant les services

6. Activités économiques

- Au niveau de la commune : diversifier les sources des revenus communaux :
 - Exploitation de la forêt communale ;
 - Construction et équipement d'une menuiserie municipale ;
 - Construction d'un marché municipal moderne ;
 - Construction d'un hôtel municipal ;
 - Installation de l'Internet et du câblage ;
 - Prise en charge du parc national par la commune ;
 - Aménagement du parc gros porteurs : clôture, auberge, bar-restaurant, installation d'eau courante ;
 - Aménagement de l'abattoir municipal ;
 - Construction des cités et des mini-cités municipales ;
 - Bail des sites d'exploitation forestière ;
 - Promotion du transport public ;
 - Construction des marchés annexes ;
 - Suivi des redevances fauniques ;
 - Construction d'une fourrière municipale ;
 - Lutte contre la divagation des bêtes ;
 - Promotion du permis de bâtir ;
 - Aménagement des gares routières ;
 - Construction des toilettes publiques ;
 - Extension de l'éclairage public ;
 - Extension du réseau électrique (Yokadouma et périphérie) ;
 - Mise en place d'un fonds de roulement pour la promotion des opérateurs économiques locaux ;

- Au niveau rural :
 - Programme d'exploitation minière ;
 - Programme de renforcement des capacités paysannes ;
 - Mise sur pieds d'un fonds de roulement pour les productions paysannes ;
 - Construction des marchés périodiques.

7. Coopération

- Au niveau international :
 - Mise en place des jumelages ;

- Formation et recyclage (personnel, magistrats municipaux, etc.).
- Au niveau local
 - Avec les ONG ;
 - Avec les populations : mise en place des comités de développement. ;
 - Intensification des activités de l'Association des Communes de la Bomba et Ngoko (ASCOBON)

8. Suivi - évaluation

- Des comités de gestion ;
- Des activités de la commune
 - Par elle-même
 - Par les populations bénéficiaires des projets ;
 - Par l'opinion nationale (MINEFI, Contrôle Supérieur de l'Etat) ;
 - Par l'opinion internationale (Banque Mondiale).

Conclusion

Le présent état des lieux nous permet d'avoir une photographie de la situation actuelle de la commune de Yokadouma. Il a permis d'identifier et de mettre en évidence à la fois les potentialités et les contraintes en les situant dans leur contexte. Des pistes d'actions envisageables, par secteur, ont aussi été identifiées. C'est le premier pas qui vient d'être accompli. Il devra faciliter les étapes ultérieures.

A présent, la commune de Yokadouma dispose d'éléments nécessaires à l'élaboration de son plan de développement. Nous en appelons de tous nos vœux et espérons que les autorités municipales de Yokadouma franchiront ce pas.

Bibliographie

- FEICOM, Le Communal : Carte communale du Cameroun 2002-2007, 262 pp
- MINPAT/Projet PNUD OPS CMR/98/005/01/99 : Etudes socio-économiques régionales au Cameroun, Province de l'Est
- MINATD, Recueil des lois de décentralisation,
- Constitution de la République du Cameroun de 1996
- SAILD, Recueil des fiches techniques, Tome 2
- Délégation Provinciale de l'Agriculture et du Développement Rural, Monographie de la Province de l'Est à l'usage des Ingénieurs d'études et des chefs de section d'appui aux projets et aux investisseurs, juin 2006

Annexe 1

Liste des Conseillers Municipaux de la mandature 2007 - 2012

1. NK'ANTIO Léon
2. MOAZA Aimé Mathurin
3. KONDA SAMELEU Sylvert
4. MPITO BIENDE Dieudonné
5. MINDJOS MOMENY Martin Paul
6. LEO NAOMIE
7. DALIL ABBA
8. NKATH Donatien
9. ZAMINGON Dominique
10. AYENGUE Philomène épouse MENDENDI
11. MBEA TOUAMOT Lyresse
12. NKOMA NKONO Jean Claude
13. NDJEMBES Irénée
14. DJAKONG Sainclair
15. TOMBA
16. NDJODOM Armand
17. LIANKOM MINDOUMOU Claire
18. ANGOULA Frédéric
19. KUETE TSAPI Lazare
20. MIAKALO MOUELLE Jeanne
21. ESIKA Jean Claude
22. PIRMA Jean Denis
23. EWOUL Gérard
24. MOAPI SOBOTH Gérard
25. AGOUELI
26. POUOB MOAMIEH David Gervais
27. ANDJIOUGUEL Alphonse
28. BEKOUANEBANDI Eugène Elie
29. AWOUBA MONI Remy
30. MANZOUA Véronique
31. ZAMINGONE Fils Dominique Félix
32. MPOUOMB MOUKOUALIYE Valère
33. NKOUMANDO Jules
34. DJUES Lazare
35. TENDE Roland
36. BAYAKA MEKONDJI Georges
37. MENTSEPELBE Victorien
38. EBOL Juliette épouse ZAMBO
39. BATIEL Grégoire
40. MPOMB KOL NKOAN Edmond
41. BANDA AKPALAKOUM Armand

Annexe 2

Liste des quartiers de la ville de Yokadouma

1. Plateau administratif
2. Centre commercial
3. Djodjol
4. Haoussa
5. Moadang
6. New Town 1
7. New Town 2
8. Relais
9. Paradis
10. Compagnie
11. Bordeaux
12. Mission catholique
13. Binemama ancien
14. Bondje
15. Malabango
16. Foulbé

Annexe 3

Liste des villages de l'Arrondissement de Yokadouma

1. Biwala 1
2. Campala
3. Masséa
4. Zokadiba
5. Bintom
6. Gribé
7. Touke
8. Song ancien
9. Gounepoum ancien
10. Maléa ancien
11. Zoulabot ancien
12. Ngatto ancien
13. Ngolla 20
14. Momjepom
15. Betelle Momjepom
16. Djemba
17. Ntiou
18. Gouonepoum
19. Madjoué
20. Ngatto
21. Song
22. Bandekok
23. Congo
24. Bangué
25. Mimbo-mimbo
26. Maléa
27. Zoulabot
28. Biwala II
29. Landjoue I
30. Landjoue II
31. Otounkoano
32. Moampack
33. Mopoué
34. Bal
35. Adjeledjele
36. Mbol II
37. Bankouam
38. Moamezing
39. Bonda
40. Ouessou
41. Lamadoum
42. Meziong
43. Nampella
44. Ngolla 35
45. Mempoe
46. Bompello
47. Mang
48. Massiembo
49. Mparo
50. Mobolo
51. Long
52. Mboy I
53. Mboy II
54. Ampaya
55. Mediropoumo
56. Momekogui
57. Mintom
58. Parny
59. Mendoungué
60. Massiang
61. Mbol 12
62. Bienemama Nouveau
63. Nkameko'o
64. Zockboulenebone
65. Mopouo
66. Limoe
67. Limoe Piste
68. Modoumo
69. Njalobekoe
70. Nyabonda
71. Mobalo
72. Biwala
73. Momessing
74. Limoe Campement

Annexe 4

Liste des personnes rencontrées

N°	Nom et prénom	Fonction	Institution
1	Nk'antio Léon	Maire	Mairie de Yokadouma
2	Mme Ayengue Philomène épouse Mendendi	4 ^e Adjointe au Maire	
3	Bemba J.B.	Secrétaire Général	
4	Nkangassoua Etienne	Chef de Service Administratif et Financier	
5	Piamengnane F.	Chef de Service Technique	
6	John Ndoumba Mouelle	Chef de Chaîne de la radio communale	
7	Mme Mbongo Meyelé Georgette	Chef de Service d'hygiène urbaine	
8	MBOUKI Jean Baptiste	2 ^e Adjoint	Préfecture de Yokadouma
9	M. BOKI	Secrétaire particulier	Hôpital de Yokadouma
10	Donfak Joseph	Médecin Chef du District de santé de Yokadouma	
11	Logo Zila	Chef de service de santé	
12		Directeur	SRA/SM de Yokadouma
		Inspecteur de l'Education de base	Inspection de l'Education de base de Yokadouma
13		Directeur	Ecole privée catholique Saint Aloys
14		Directeur	Ecole privée catholique Marie Reine de la Paix
15		Imam	Mosquée Centrale de Yokadouma
16	FOTSO	Délégué d'Arrondissement du MINADER	Délégation d'Arrondissement MINADER
17	AKANZOA Guy	Correspondant communal	CNLS
18	MOHAMADOU SADJO	Chargé de projet	SYNATRUC
19	LEO Naomie	Conseillère Municipale	CEFIBO / RAFAYOK
20	MIMBOUMELA Léger Espérance	IDE	Centre de santé Yokadouma Nord
21	AMOUGOU NGUELE Edmond	Président	APPPBN
22	MBEA Véronique	Présidente	SWAA
23	MONDELE Jackson	Secrétaire	Centre social
24	AMOUGOU Martin	CSPE	Centre social
25	BERI Valentin	Président	SYTRATAMO
26	TSIMI	Commerçant	Marché central/ Yokadouma

Annexe 5

Ont participé aux enquêtes de terrain sous la coordination de Monsieur Guy TALLY OSONO

N°	Nom et prénom	Fonction	Institution
1	Akongogol Miranda Mirene	Coordinatrice	Appui à l'Autopromotion de la Femme de Boumba et Ngoko (AAFEBEN)
2	Mekouba Michel		Cercle International de Formation et d'Appui au Développement (CIFAD)
3	Akondja Christian		
4	Mebouomb Denis Edmond	Cadre de développement rural	Centre d'Etude et d'Appui aux Micro-projets de Développement Rural (CEAMDER)
5	Gérard Sindemo	Directeur Technique	Centre d'Information et de Formation pour l'Environnement et le Développement (CIFED)
6	Lekaboth Guy S.	Communicateur	Délégation Départementale de la Communication
7			Centre pour l'Education, la Formation et l'Appui aux Initiatives de Développement au Cameroun (CEFAID)
8	Yaya		ORADER

Annexe 6 : Liste des GIC

N°	Zone	Nom du Gic	Nom du Délégué	Siège social	N° d'inscription
1	Ngatto	Groupe d'Initiative Commune des producteurs Agropastoraux de Zoulabot Nouveau (GIC / MINA METE KA KPWENG)	ABIAPO'O Théophile	Zoulabot Nouveau	N° ES/GP/01/05/2844
2	Siengbot	Groupe d'Initiative Commune des Récupérateurs des déchets de bois et des producteurs agricole de Siengbot (GIC RESDESPA)	ETOM Marcelin	Siengbot scierie	N° ES/GP/05/06/2888 du 16/02/2006
3	Mopouo	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux de Nyabonda (GIC des Retraités)	EKANGA Jean Jacques	Nyabonda	N° ES/GP/01/05/2852 du 27/12/2005
4	Yokadouma	Gic des Producteurs pour la Solidarité Agro-pastoral de Yokadouma (GIC SAPY)	DOUONVEU Philémon	Yokadouma point éléphant	N° ES/GP/01/06/3139 du 10/10/06
5	Djemba	GIC des Promoteurs de l'Agriculture et de l'Artisanat de Momjepom (GIC LA NATION)	WAMBA Albert Tel 99091428	Momdjepom	N° ES/GP/01/06/3141 du 10/10/2006
6	Mparo	GIC des Dynamiques Producteurs Agropastoraux de Long (GIC DENEKONE)	BAYAS NAGALI Théodore	Long 50 km de Yokadouma	N° ES/GP/01/06/3145 du 10/10/06
7	Massea	GIC des Récupérateurs des Déchet de Bois et des Producteurs Agricoles de Masséa (GIC REDEBOPAM)	KALLO Léandre	Masséa	N° ES/GP/30/06/3140
10	Ngatto –Madjoué	GIC des Dynamiques Producteurs Agropastoraux de Gouonepoum (GIC MARA – BIETH)	EKELEMBOUO Colette	Gouonepoum	N° ES/GP/01/06/3144

N°	Zone	Nom du Gic	Nom du Délégué	Siège social	N° d'inscription
11	Ngatto	GIC des Producteurs Agropastoraux de Ngatto (GIC Evluons)	MEBIECK Colette Claire	Ngatto	N° ES/GP/01/06/3142
12	Bangué	GIC des Producteurs Agropastoraux de Bangué (GIC BOT-BAGUEKLA)	BOBEL Ferdinand	Bangué	N° ES/GP/01/06/3143
13	Bienemama Nouveau	GIC des Producteurs Agricoles et Pastoraux de Bienemama Nouveau (GIC MOAGNOUL-ZOK)	NDJIOKI Joseph	Bienemama Nouveau	N° ES/GP/01/06/2914 du 06 /03/2006
14	Mparo	Goupe d'Initiative Commune des Producteurs Agro pastoraux de Mparo (GIC HEBAWIEGO)	MOSSOMPOUSSO Jean Pierre	Mparo	N° ES/GP/01/06/3353 du 20/11/06
15	Ngatto	Groupe d'Initiative Commune des Dynamiques Producteurs Agropastoraux de Ngatto (GIC ZEEGABOTH)	LESSA KOPAYE Ramses	Ngatto	N° ES/GP/01/06/3353
16	Ngatto	Groupe d'Initiative Commune des Dynamiques Producteurs Agropastoraux de Ngatto (GIC SAWA)	TSOATSOAN Jeannot	Ngatto	N° ES/GP/01/06/3352 du 27/11/06
17	Bandekok	Groupe d'Initiative Commune des Dynamiques Producteurs Agropastoraux de Bandekok (GIC WESLA)	EWOUL Gérard	Bandekok	N° ES/GP/01/06/3348 du 27 /11/06
18	Ngatto	Groupe d'Initiative Commune des femmes honnêtes Productrices Agropastoraux de Ngatto (GIC FEMMES HONNETES)	Mme AKES Ester	Ngatto	N° ES/GP/01/06/3342 du 27/11/06
19	Bangué	Groupe d'Initiative Commune des Dynamiques Producteurs Agropastoraux de Bangué (GIC NJOH)	NDJOH Lezin Martial	Bangué	N° ES/GP/01/06/3347 du 27/11/06

N°	Zone	Nom du Gic	Nom du Délégué	Siège social	N° d'inscription
20	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Dynamiques Producteurs Agropastoraux de Yokadouma GIC MEJUITAGUIA	DJOUE Klebert Philémon	Yokadouma	N°ES/GP/01/06/3351 du 27/11/06
21	Madjoué	Groupe d'Initiative Commune des femmes Productrices Agropastoraux de Madjoué (GIC FEPAM)	SOMBES SOMBES Sidonie	Madjoué	N°ES/GP/01/06/3361 du 27/11/2006
22	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux de Yokadouma (GIC MESSALA I TING)	NGANGO Guy José	Yokadouma	N°ES/GP/01/06/3344 du 27/11/2006
23	Mparo	Groupe d'Initiative Commune des Dynamiques Producteurs Agropastoraux de Bompello GIC BENABASSIANG DJALLE	SIADJE Emmanuel	Bompello	N°ES/GP/01/06/3349 du 27/11/06
24	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Paysans Producteurs Agropastoraux et forestiers du quartier New-townII de Yokadouma (GIC LE PAYSAN)	POBA Lucas	Quartier New-town II	N° ES/GP/03/06/3429 du 13/12/2006
25	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Dynamiques Producteurs Agropastoraux du quartier Compagnie de Yokadouma (GIC FRERE REUNIS)	NTCHAMBONG Philémon	Quartier compagnie Yokadouma	N° ES/GP/01/06/3431 du 13/12/2006
26	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux pour le Développement de Bienemama (GIC DAZOL)	ABAY Faustin	Bienemama	N° ES/GP/01/06/3432 du 13/12/2006
27	Yokadouma	FUGIC / EABN	KOKONDA	Yokadouma	N° E S/GP/01/07/3554 du 15/02/2007

N°	Zone	Nom du Gic	Nom du Délégué	Siège social	N° d'inscription
28	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agro pastoraux de la Boumba et Ngoko (GIC /PABON)	KEUTSA Fidèle Jean Désiré	Yokadouma quartier Administratif	N° ES/GP/01/07/3554 du 15/02/2007
29	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux de Modoumo (GIC ABENEBOA)	SAMBA Lambert	Modoumo	N° ES/GP/15/02/07 du 15/02/07
30	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux de Gouonepoum (GIC SAYEYO)	MPOWAK Noël	Gouonepoum Nouveau	N° ES/GP/01/07/3557
31	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux de Bandékok (GIC ZEEKABIDJEUCK)	ANNOM SIZOK Dieudonné	Bandékok	N° ES/GP/01/07/3556 du 15/02/2007
32	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agricoles et pastoraux de Ouessou-Yokadouma (GIC/BENASSALAGA)	AMBO Robinson	Ouessou Yokadouma	N° ES/GP/02/07/3751 du 31/05/2007
33	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des jeunes Agropastoraux et Pisciculteurs du quartier Paradis de Yokadouma (GIC /JAPY)	ONGONO NOAH Gabriel	Quartier Paradis de Yokadouma	N° ES/GP/01/07/3749 du 31/05/07
34	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agriculteurs et Pastoraux de Yokadouma (GIC/NASSARA)	TATCHIM Gabriel	Yokadouma Rond point Eléphant	N° ES/GP/ 01/07/3785 du 11/07/2007
35	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Agriculteurs et Eleveurs de Maléa Nouveau (GIC /MINA DJEUK LAKA)	MEPONGO Pierre	Maléa Nouveau	N° ES/GP/01/07/3779 du 11/07/2007
36	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Agriculteurs pour la lutte contre la famine de la Boumba et Ngoko (GIC / LUCOFAM)	KEMOGNE Pierre	Yokadouma	N° ES/GP/01/07/3908 du 13/09/07

N°	Zone	Nom du Gic	Nom du Délégué	Siège social	N° d'inscription
37	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux de Binemama ancien (GIC / ZODJONGOUL)	MOMIET Claudine	Bienemama ancien	N° ES/GP/01/07/3910 du 13/09/2007
38	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux du quartier Paradis de Yokadouma (GIC / BENIYO)	FANGA Matias	Quartier Paradis de Yokadouma	N° ES/GP/01/07/3911 du 13/09/07
39	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux de la Boummba et Ngoko (GIC / MESSA YAM)	TATALA MESSABIEM Serge Guy	Mendoungué	N° ES/GP/01/08/4141 du 15 janvier 2008
40	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des exploitants forestiers et Producteurs Agricoles du Cameroun (GIC/ ESPOIR EFPAC)	Hen Pierre Jean	Yokadouma	N° ES/GP/03/07/4028 du 23/01/2008
41	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux et Solidaires de la Paroisse EPC de Yokadouma – Emmanuel (GIC /SOPEYE)	MPORO Moïse	Yokadouma	N° ES/GP/03/07/4028 du 27/11/2007
42	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux de Mang I (GIC / SANKENDI)	DOUINOUMBI Yvette Dorothée	Mang I	N° ES GP/01/08/4140 du 15/01/2008
43	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux de Bangué GIC ZEKAMILIEN – MOAZAP	MOHADDOU Oussendi	Bangué	N° ES/GP/01/08/4139 du 15/01/2008
44	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Jeunes Producteurs Agropastoraux de Landjoué I (GIC / JPAP)	MAKENG Jacques	Landjoué I	N° ES/GP/01/08/4138 du 15/01/2008

N°	Zone	Nom du Gic	Nom du Délégué	Siège social	N° d'inscription
45	Yokadouma	Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agricoles de Mang GIC / KOBİY	KOBILI BEDJANTSOLO Romuald	Mang	N°ES/GP/01/07/3912 du 13/09/2007
46	Yokadouma	GIC Ngul Ezendj de Moanintelem (GIC / NKULEZENDJ)	ISMAÏLA ALIOU Outsman	Maonintelem Yokadouma	N° ES/GP/02/95/0374 du 22/05/1995
47	Yokadouma	GIC Agro pastoral de Yokadouma GIC / APY	MBATONGA Max	Yokadouma	N°ES/GP/01/95/0522 du 29/08/1995
48	Yokadouma	GIC des Agriculteurs de la Boumba et Ngoko (GIC/ AGRIBO)	MESSABIEM Mathieu	Yokadouma	ES/GP/02/95/0611 du 10/10/1995
49	Yokadouma	Essayons voir de MOpouo II GIC EVOM	BALOULOUGNOLI Maurice	Mopouo Yokadouma	N° ES/GP/02/96/0833 du 10/05/1996
50	Yokadouma	Hessag Agnong (GIC AGNO)	DJEWÀ Félix	Djalobékoé Yokadouma	N° ES/GP/02/96/0902 du 16/09/1996
51	Yokadouma	Awoula Mparo (GIC AWOUALA)	BIKAMBA Ferdinand	Mparo Yokadouma	N° ES/GP/02/96/0903 du 16/09/1996
52	Yokadouma	Tsangui Nampella (GIC TSANGUI)	MBENDI Jean	Nampela Yokadouma	N° ES/GP/02/96/0904 du 16/09/1996
53	Yokadouma	Bissogui Tsinke (GIC BISSOGUI)	MASSA Rémy	Mang Yokadouma	N° ES/GP/02/96/0905 du 16/09/1996
N°	Yokadouma	Volontaires pour le Développement de l'Est (GIC VOD)	DJOPONG Benoît	Yokadouma	N° ES/GP/02/96/1077 du 02/12/1996
54	Yokadouma	Mewego de Biwala (GIC MEWE)	ALOE Ferdinand	Ngolla 18	N° ES/GP/02/97/1127 du 07/10/1997
55	Yokadouma	Espoir de Momjepoum	LIANKOM Jean Bart	Momjepoum	N° ES/GP/01/98/1193 du 10/06/1998
56	Yokadouma	Menemis de Yokadouma (GIC MENEMIS)	NKOKONDA Celestin Aimé	Yokadouma	N° ES/GP/02/98/1214 du 25/09/1998
57	Yokadouma	Mabo'olo Massiembo	MIANATSIÀ Alphonse	Yokadouma	N° S/GP/028/98/1240 du 09/12/1998

N°	Zone	Nom du Gic	Nom du Délégué	Siège social	N° d'inscription
58	Yokadouma	Gbala'a Moko Pka-Bo (GIC GAMBO)	MOULEMO Robert	Yokadouma	N° ES/GP/02/98/1241 du 09/12/1998
59	Yokadouma	Ho Mengolo (GIC HOML)	NDJEWa François	Yokadouma	N° ES/GP/02/98/1242 du 09/12/1998
60	Yokadouma	Mbo Woro Ya Pera Doumo GIC MBOWORO	NKOMBE Jean Pepain	Yokadouma	N° ES/GP/02/98/1243 du 09/12/1998
61	Yokadouma	Tsigui-Yo-Pendja de Ngolla 35 GIC TSYPENGO	AGOUALI Casimir	Yokadouma	N° ES/GP/02/98/1244 du 09/12/1998
62	Yokadouma	Assanguibori (GIC ASBONYA)	NDJOBi Pierre	Yokadouma	N° ES/GP/02/98/1245
63	Yokadouma	Biwiegui-Bi-Mboy (GIC BBMB)	MEKIRO Victor	Yokadouma	N° ES/GP/02/98/1246 du 09/12/1998
64	Yokadouma	Zondjamebo (GIC ZM)	NKOUNG ZIOU Rémy	Yokadouma	N° ES/GP/02/98/1247 du 09/12/1998
65	Yokadouma	Djemkatidoh de Landoué 18-22 GIC DTD	ESSUESSA Grégoire	Yokadouma	N° ES/GP/02/98/1248 du 09/12/1998
66	Yokadouma	Mban Wa Su (GIC MWS)	POP Vincent de Paul	Yokadouma	N° ES/GP/02/98/1250 du 09/12/1998
67	Yokadouma	Zembadjessamot de Landjoué 26 GIC ZAM	ZEMBE Marcel	Yokadouma	N° ES/GP/02/98/1251 du 09/12/1998
68	Yokadouma	Mouaebob de Madjoué (GIC MOH)	SAMELEU Justin Charles		N° ES/GP/02/98/1252 du 09/12/1998
69	Yokadouma	Zonatamiliem de Momjepom (GIC ZONDJA)	ZOUOM BIAM Jérôme		N° ES/GP/02/98/1253 du 09/12/1998
70	Yokadouma	Mbongouat de Djemba GIC MBONGOUAT	MOAME DJUE Martin David		N° ES/GP/02/98/1254 du 09/12/1998
71	Yokadouma	Kemkabess de Madjoué (GIC KEMKA)	DOUMBA LANGLE Thimothée		N° ES/GP/02/98/1255 du 09/12/1998
72	Yokadouma	Ebouckeliom (GIC EBOUCK)	MBEUNG Vincent		N° ES/GP/02/98/1279

N°	Zone	Nom du Gic	Nom du Délégué	Siège social	N° d'inscription
73	Yokadouma	Mbielabot de Masséa (GIC MMASS)	SANKOE Lucien	Masséa	N° ES/GP/01/00/1383 du 17/03/2000
74	Yokadouma	Alliance des Planteur de Maléa GIC APLAM	MVONDO MESSANGA J.L		N° ES/GP/02/99/1284
75	Yokadouma	Complexe Agropastoral de l'Est GIC CAPEST	DALIL ABBA		N° ES/GP/02/99/1251 du 26/08/1999
76	Yokadouma	Mirebée de Lamadoum (GIC MIREBEE)	PARITO ALAMB Rigobert	Lamadoum	N° ES/GP/02/99/1334 du 29/09/1999
77	Yokadouma	Agriculture de Yokadouma GIC AGRYK	NDJODOM Armand		N° ES/GP/01/99/1349 du 08/11/1999
78	Yokadouma	Champs verts de Moampack (GIC GF)	SIMOT ESSOMBA James		N° ES/GP/02/99/1357 du 19/11/1999
79	Yokadouma	GIC CEDEM	ANKALA Janvier BIONG		N° ES/GP/01/00/1395 du 28/03/2000
80	Yokadouma	Bidjenaworo de Nampella (GIC BIDJENAWORO)	MBEH Hubert	Nampella	N° ES/GP/01/00/1410 du 29/05/2000
81	Yokadouma	Gic des Agriculteur Mothngnol de Parny GIC MOTH NGNOL	DOUOKASSAM Félix	Parny	N° ES/GP/02/00/1414 du 03/07/2000
82	Yokadouma	Complexe Agropastoral de Zokboulanebone GIC MOPENDI	NKONDI ZANGOLO Bernard	Zokoulenebone	N° ES/GP/01/00/1432
83	Yokadouma	Agouoguini des Planteurs de Nampella / Mang II (GIC APNA)	BISSOUO Benoît	Yokadouma	N° ES/GP/01/00/1465 du 09/05/2000
84	Yokadouma	Orient Santé pour Soins Infirmiers et Couverture Sanitaire (GIC ORIENT SANTE)	MPIANGA NDONGO André		N° ES/GP/30/00/1467 du 15/05/2001
85	Yokadouma	GIC pour l'Amélioration de l'Habitat Rural (GICAFRISHAPE)	NKOMBE Richard		N° ES/GP/18/00/1468 du 15/05/2001

N°	Zone	Nom du Gic	Nom du Délégué	Siège social	N° d'inscription
86	Yokadouma	Gic des Agriculteurs et Eleveurs de la Boumba et Ngoko (GIC AGEBON)	LIMA Jean Senghor		N° ES/GP/03/00/1469 du 15/05/2001
87	Yokadouma	GIC des Eleveurs et Agriculteurs de l'Est Cameroun (GIC ELAGEC)	ANGO Salomon		N° ES/GP/03/01/1479 du 28/06/2001
88	Yokadouma	Gic Santé Boumba et Ngoko (GIC SABON)	LIMA Jean Senghor		N° ES/GP/30/01/1491 du 27/08/2001
89	Yokadouma	Gic des Planteurs Cacao Café de Newtown II Yokadouma (GIC PCCNY)	OLA Alexis		N° ES/GP/02/02/1516 du 11/01/2002
90	Yokadouma	Gic des Agriculteurs et Pisciculteurs pour le Développement de Mimbo-Mimbo (GIC APDEMI)	ETOM Marcelin	Mimbo-Mimbo	N° ES/GP/02/02/1526 du 26/02/2002
91	Yokadouma	Gic Soins de Santé Saah Yioh de Mboy Yokadouma (GIC SANTE-SAAH-YIOH)	METOYA François	Mboy	N° ES/GP/30/02/1427 du 06/03/2002
92	Yokadouma	Gic des Planteurs de Momjepom GIC BANEKO	DAKARA	Momjepom	N° ES/GP/02/02/1534 du 26/03/2002

Annexe 7 : Listes des coopératives d'épargne et de crédit

N°	Zone	Dénomination	Nom du Délégué	Siège social	N° d'inscription
1	Yokadouma	Société Cooperative d'Epargne et de Credit Osimsa de Yokadouma (COOPECO)	Mme LIKA GBELENG Angèle		ES/CO/28/01/1472 du 22/06/2001
2	Yokadouma	Société Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel de la Boumba et Ngoko (GIC CMBN)	NKOKONDA Célestin		N° ES/CO/28/99/1345 du 01/11/1999
3	Yokadouma	Société Coopérative des Planteurs de la Boumba et Ngoko (SOCOOPLABONG)	DOUOKASSAMB Félix	Yokadouma	N° ES/CO/02/94/0041 du 18/03/1994

Annexe 8 : Liste des Unions des GIC

N°	Zone	Dénomination	Nom du Délégué	Siège social	N° d'inscription
1	Yokadouma	Union des Groupes d'Initiative commune des Eleveurs, forestiers et Agriculteurs de Yokadouma (UGIC EFA)	DIOPIMB A Etienne	Yokadouma	N°ES/GP/03/06/2006
2	Yokadouma	Unions des Eleveurs, Forestiers et Agriculteurs de Yokadouma ((UGIC EELFORA)	NKOKONDA Talong	Yokadouma	N° ES/GP/03/06/3442 du 13/12/2006
3	Yokadouma	Unions des Groupes d'Initiative Commune des Exploitants des Ressources Agricoles, Pastorales et Forestières de Yokadouma (UGIC ERAPFY)	TATANG Robert	Yokadouma	N° ES/GP/03/06/3418 du 11/12/2006
4	Yokadouma	Union des Groupes d'Initiative Commune des Agriculteurs et Eleveurs de Yokadouma (UGIC / SAMBA)	BIBOM Jean	Mendoungué	N° ES/GP/01/07/3566 du 15/02/2007
5	Yokadouma	Union de Groupe d'Initiative Commune des Eleveurs et Agriculteurs de Yokadouma (UGIC/ NTSANGUI)	NDJEW A Félix	Djalobekoé	N° ES/UG/30/08/4162 du 17/01/2008
6	Yokadouma	Union de Groupe d'Initiative Commune des Producteurs Agropastoraux du Canton Bidjouki (UGIC / MBOWORO)	MOSSOMPOUSSO Jean Pierre	Mparo	N° ES/UG/30/08/4159 du 17/01/2008
7	Yokadouma	Union des groupes d'Initiative Commune Zeekaobelomempeuk Kounabeeb de l'Arrondissement de Yokadouma (UGIC ZOMEK)	ETOM Marcelin		N° ES/UG/25/00/1396 du 28/03/2000

Annexe 9 : Les associations socioculturelles

N°	Sigle	Dénomination	Domaines/Objectifs
1		Association famille Bamboutos	Conserver les richesses du patrimoine culturel Consolider les liens fraternels existants entre les membres.
2	ASSUROC -YOKA	Association Socioculturelle des ressortissants de l'Ouest Cameroun à Yokadouma	Favoriser les connaissances, promouvoir et perpétuer la culture la tradition et mœurs à l'ouest
3		Association famille du Ndé	Solidifier l'entraide, le rassemblement et la rencontre des fils et filles du développement du Ndé à Yokadouma
4		Association de Bafounda Yokadouma	Entraide entre ses membres
5		Association Baka Bantou de Ngolla 20	Contribution au développement socio économique et culturel des populations
6		Association des ressortissants du Grand Ouest	Promouvoir le développement économique, social et culturel de tous ses membres
7		Association des ressortissants de l'Adamaoua	
8		Association des ressortissants du Koungkhi	Entraide et tontine
9		Association des ressortissants du NDE	Entraide et tontine
10		Association des ressortissants de Banboutos	Entraide et tontine
11		Association des ressortissants du Haut Kam	Entraide et tontine
12		Association des ressortissants de Bamedjo'o	
13		Association des ressortissants du Mbam	
14		Association des ressortissants de Mouloundou	
15		Association des ressortissants de Belabo	
16		Association des ressortissants du Mbang	
17		Association des ressortissants du Yangure	
18		Association famille Baham	
19		Association des Sawa	
20	AREBAYO	Association des Ressortissants Bafounda de Yokadouma	Entraide entre ses membres

Annexe 10 : LISTE DES ASSOCIATIONS ET ONG DE DEVELOPPEMENT

N°	Sigle	Dénomination	Domaines d'activités
1	CIFED	Centre d'Information et de formation pour l'Environnement et le Développement	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion (cogestion) participative des ressources forestières et fauniques - Le développement communautaire - Promotion de l'écotourisme - Education- santé
2	AIPDCT « groupe EDJENGUI »	Association Internationale pour la Promotion, le Développement Culturel, Touristique et appui au développement	<ul style="list-style-type: none"> - Culture - Tourisme - Agropastoral - Droit de l'homme
3	ORADER	Organisation d'Appui au développement Rural	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion durable des ressources naturelles - Développement rural - Droit de l'Homme
4	AFFEBEN	Appui à l'Autopromotion de la femme de Boumba Et Ngoko	<ul style="list-style-type: none"> - Droit de l'Homme - Gestion durable des ressources naturelles - Agriculture - Santé éducation
5	GRIPE	Groupe International pour la protection de l'environnement, l'autopromotion et le développement	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion durable des ressources naturelles - Agriculture - Droit de l'Homme
6	CIFAD	Cercle International de formation et d'Appui pour le Développement	<ul style="list-style-type: none"> - Foresterie communautaire - Agriculture - Genre et minorité
7	CEFAID	Centre pour l'Education, la Formation et l'appui aux Initiatives de Développement du Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des ressources naturelles - Développement Rural - Santé communautaire
8	CEAMDER	Centre d'Etude et d'Appui aux Microprojets de Développement et l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance locale - Développement rural - Reboisement
9	OPADE	Organisation Panafricaine d'Appui au Développement et l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Foresterie - Education santé - Développement rural

N°	Sigle	Dénomination	Domaines d'activités
10		Union des associations et des GICS des femmes de Bomba et Ngoko	- Encadrer les associations des femmes à travers la lutte contre la pauvreté
11	RPATSC	Regroupement des tradi- praticien de santé du Cameroun « Antenne de Boumba et Ngoko	- Regrouper les association des Tradi-Praticien en son sein, encadrer et promouvoir le développement des dites associations
12		Comité chrétien d'étude de la langue Mpoumpong	- Traduire la parole de Dieu en Langue mot du peuple Mpoumpong
13	ATAMONGA	Association des Taxis moto de Ngatto	- Améliorer les conditions de transport de ses passagers et établir un climat d'entente entre ses différents membres
14	ASSED	Association pour l'encadrement des enfants en difficultés	- Contribuer à l'éradication de la pauvreté par l'éducation l'emploi, la protection de la santé des droits de la personne et les actions de développement
15	AJEEK	Association des jeunes éleveurs du canton Kounabembé	- Contribuer au développement du canton Kounabembé
16		Association des opérateurs économiques de Boumba et Ngoko	- Entraide, solidarité et défense des intérêts des prestataires membres en conformité aux dispositions légales en vigueur
17	CORDON		- Redonner espoir aux personnes atteintes par les maladies chronique et le VIH/SIDA
18		Association pour l'auto promotion des personnes handicapées.	- Promouvoir le développement, l'épanouissement et l'autonomie de la personne handicapée
19	ARPD	Associés pour la réduction de la pauvreté et la promotion du développement	- Améliorer les conditions de vie de ceux qui vivent dans la pauvreté dans la province de l'Est
20	AFNDE		- Association filles du développement du Ndé à Yokadouma
21		Association Avançons nous vers le progrès	- Promouvoir la solidarité et l'entente des différents membres.
22	ARGO	Association des ressortissants du grand ouest	- Promouvoir le développement économique, social et culturel de tous ses membres
23		Association Pkabo pkode (une seule main ne peut pas attacher un paquet)	- Développement socio économie et la défense des droits des Baka
24	ADQUT I	Association des Jeunes du quartier New Town	-
25		Association des parent et enseignants de l'EP groupe II Yokadouma	- Regrouper les parents autour d'un même idéal veiller à la défense des intérêts matériels, culturels et ** de l'école

N°	Sigle	Dénomination	Domaines d'activités
26	ABBN	Association Baka Bantou de Ngolla 20	- Contribution au développement socio économique et culturel des populations
27		Nkat ne kouom de Ngatto et Zoulabot Ancien	- Participer à la conservation et à la gestion durable et rationnelle de ressources naturelles
28		Association femmes capables de Zokadiba	- Assistance mutuelle entre ses membres
30	AFME	Association des femmes des moyennes entreprises	- Créer un climat d'entente de fraternisation d'assistance, d'entraide mutuelle, de développement l'esprit d'épargne et de crédit
31	CEID	Centrale inter pour le développement	-
32	APODEDEJ	Association pour le développement et l'épanouissement des jeunes	-
33	ASSYOKA	Association solidaire de Yokadouma	- VIH / SIDA
34	SWAA	Sociaty women and aids in Africa	-
35	AFASY	Association des femmes solidaires de Yokadouma	- Assistance aux personnes vulnérables et marginalisées
36		Adjeni des BAKA de PEZAM	- Développement socio, Economique et Culturel
37		Association MOKO KPABO des BAKA DE KAOU (KONGO)	- Développement socio, Economique et Culturel

Annexe 11 : RESEAUX DES ASSOCIATIONS ET ONG DE DEVELOPPEMENT

N°	Sigle	Dénomination	Domaines d'activités
1	REGFOC	Réseau des gestionnaires des forêts communautaire de la Boumba et Ngoko	Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles
2	REFABONG	Réseau des Femmes de la Boumba et Ngoko à Yokadouma	Engagée pour l'encadrement et la formation des enfant surtout des filles et des orphelins d'âge préscolaire exclus du système formel poursuivre l'éducation de base de la petite enfance, l'éducation sanitaire et réalisation des activités génératrice des revenus
3	ROSE	Réseau des ONG du Sud et de l'Est	

Annexe 12 : Listes des Comités de développement

N°	Sigle	Dénomination	Domaines d'activités
1	CODEMO	Comité de développement du canton Kounabembé	Rassembler toutes les forces vives de cette con*** en vue de promouvoir le développement socio économique et culturel devant permettre son intégration harmonieuse dans le concours du développement
2	CODEMPOO	Comité de développement Mpoumpong Ouest	

Présentation

Créé en juillet 1999, Arc-En-Ciel est agréé par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation au titre d'ONG, le 24 novembre 2004 au titre d'Organisation Non Gouvernementale (ONG). Arc-En-Ciel est une organisation d'appui et d'animation au développement spécialisée dans le développement social urbain et rural. Elle entend soutenir l'effort des Collectivités Territoriales Décentralisées et des organisations de base qui œuvrent dans l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations des milieux défavorisés. En tant qu'opérateur et agent d'interface, Arc-En-Ciel conduit ses actions dans une optique participative en vue de l'implication de tous les acteurs concernés. Par cette approche, il favorise un transfert effectif de savoir-faire et une meilleure appropriation des réalisations.

Domaines d'intervention d'Arc-En-Ciel :

Les activités d'Arc-En-Ciel couvrent sept domaines d'intervention et sont regroupés dans trois grands programmes :

- Décentralisation et coopération décentralisée ;
- Développement local ;
- Formation et éducation ;
- Etudes sur la problématique de développement local ;
- Documentation et information des acteurs de développement ;
- Structuration et accompagnement des organisations de base ;
- Consolidation d'activités économiques.

Objectifs

- Renforcer les capacités d'intervention des communes en suscitant une dynamique de développement qui implique tous les acteurs ;
- Mobiliser les savoir-faire pour les mettre à la disposition des acteurs locaux, en vue de l'essor socio-économique de leurs milieux.
- Contribuer à la promotion socio-économique des populations des milieux défavorisés ;
- Renforcer la capacité des acteurs de développement local ;
- Promouvoir les organisations de base ;
- Appuyer les initiatives socio-économiques de la lutte contre le chômage et la pauvreté ;
- Promouvoir au sein des communautés de bases, la formation et l'éducation au développement durable à la santé communautaire aux droits de l'homme.

Activités

↗ *Décentralisation et coopération décentralisée*

En tant qu'opérateur et agent d'interface, Arc-En-Ciel apporte un appui technique aux communes en vue d'accroître leur capacité de maîtrise d'ouvrage par :

- Elaboration des monographies et de plan communal de développement ;
- Renforcement des capacités des élus locaux et des agents communaux ;
- Elaboration des dossiers, mise en relation et accompagnement des partenariats de coopération décentralisée.

✚ **Développement local**

Arc-En-Ciel intervient comme opérateur dans la mise en œuvre des actions de développement depuis l'identification jusqu'à l'évaluation :

- Etude de faisabilité et mise en œuvre des projets ;
- Animation et mobilisation sociale ;
- Appui à la structuration des acteurs de base et mise en réseau.

En vue de la promotion d'un développement durable, Arc-En-Ciel intègre et tient compte des composantes environnement et genre dans toutes ses interventions.

✚ **Formation des acteurs de développement**

Les formations animées par Arc-En-Ciel s'adressent aux élus locaux (maires, conseillers municipaux), aux agents communaux, aux agents de développement, aux cadres techniques, aux animateurs des groupes de bases, aux micro-entrepreneurs et aux leaders associatifs :

- Analyse des besoins de formation, conception des modules adaptés à la demande, organisation, animation et suivi des formations,
- Accueil des stagiaires (étudiants, élèves).

✚ **Etudes sur la problématique de développement local**

- Evaluation des projets ;
- Analyse socio-économique du milieu.

✚ **Documentation et information des acteurs de développement**

- Service de documentation ;
- Capitalisation d'expériences.

✚ **Consolidation d'activités économiques**

Appui technique aux petits entrepreneurs à travers des services non financiers :

- La formation en gestion des petites entreprises ;
- Le suivi accompagnement ;
- La mise en relation ;
- La recherche d'informations techniques ;
- Le diagnostic et restructuration d'entreprises.